

Les typologies européennes adaptées aux contraintes nord-américaines qui forment le paysage historique de l'habitat québécois

Léia Robert

▶ **To cite this version:**

Léia Robert. Les typologies européennes adaptées aux contraintes nord-américaines qui forment le paysage historique de l'habitat québécois. Architecture, aménagement de l'espace. 2017. dumas-02515063

HAL Id: dumas-02515063

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02515063

Submitted on 23 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

MÉMOIRE DE MASTER

LES TYPOLOGIES EUROPÉENNES ADAPTER AUX CONTRAINTES NORD-AMÉRICAINES QUI FORMENT LE PAYSAGE HISTORIQUE DE L'HABITAT QUÉBÉCOIS.

LÉIA ROBERT

MÉMOIRE RÉALISÉ SOUS LA DIRECTION DE DANIEL BONNAL PENDANT L' ANNÉE D'ÉCHANGE 2015.2016

ÉCOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

INTRODUCTION & PROBLÉMATIQUE

Sujet du mémoire :

« Les typologies européennes adapter aux climats et contraintes Nord-Américaines qui forment le paysage historique de l'habitat traditionnel québécois. »

Introduction :

Ce mémoire détaille tous les critères typologiques l'habitat du vieux Québec qui était nécessaire à l'époque et qui sont devenus des codes typologiques de la maison et que l'on retrouve dans la construction contemporaine copier et détourner sans en savoir réellement l'histoire. Nous étudierons un échantillon urbain plus précis afin de comprendre comment la ville à évoluer:

Nous commencerons par une partie historique du contexte de construction et la découverte de Québec pour situer le lecteur et lui faire appréhender l'univers.

Ensuite nous présenterons un échantillon de tissus urbain analyser afin de resserrer le propos et d'avoir un exemple précis sur lequel développer les différents parallèles entre l'Europe et le Québec. Cet échantillon d'habitation ce situe entre 1825 et 1936.

Puis nous développerons des éléments typologique de l'échantillon pour comprendre leur origines européennes et leurs évolutions. Nous serrons sélectif et nous nous attacherons aux plus remarquables.

Enfin nous conclurons sur l'avenir de ce patrimoine Québécois et son influence sur les maisons contemporaines.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

S O M M A I R E

GLOSSAIRE p. 8-11

PARTIE I : L'HISTOIRE DE LA CRÉATION DE QUÉBEC p. 12-23

PARTIE II : ANALYSE D'UN TISSU URBAIN p. 24-45

PARTIE III : RELATIONS TYPOLOGIQUES ENTRE L'EUROPE &QUÉBEC p. 46-65

PARTIE IV : CONCLUSION & OUVERTURE SUR LES MAISONS CONTEMPORAINES p. 66-71

RETOUR SUR EXPÉRIENCE p. 72

BIBLIOGRAPHIE p.74-75

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

GLOSSAIRE

Voici des définitions de termes utilisés dans le mémoire que nos professeurs Pierre Larochelle GianPiero Moretti nous on enseigner lors de l'échange universitaire dans l'école d'architecture de l'université Laval à Québec.
Le cour «Lecture du milieu bâti» que j'ai suivie pendant un an ma donner des outils d'analyse et un vocabulaire précis afin de définir précisément les éléments étudier.
L'intégralité des définitions est issus du manuel de lecture du milieu bâti:

-MORETTI, GianPiero (2005) Avec : GAGNE, Valérie Candidate à la maîtrise et PARISEAU et Kim Étudiante en architecture Manuel de lecture du milieu bâti : Analyses et projets. Université Laval, École d'architecture.

Bâti de base / bâti spécialisé

La première opération, élémentaire, est d'isoler les unités de bâti dans le relevé des murs, en en contournant les limites : nous apercevons aussitôt quelques différences macroscopiques. Pour le moment, quelques édifices présenteront un encombrement plus grand et une complexité plus grande : les églises, les couvents, les palais, etc. Bref, ceux que nous appellerons les édifices spécialisés, parce que généralement ils ne sont pas destinés à un usage résidentiel familial. Laissons ceux-la de côté pour le moment et commençons à nous occuper de ce qui reste et ce qui constitue la masse du bâti de base : celle qui est propre à la résidence d'une ou de plusieurs familles. (Caniggia et Maffei, 1979)

Conscience spontanée

Aptitude d'un sujet opérant à se conformer dans sa pratique à la substance sociale héritée, sans nécessité ou obligation de médiation ou de choix. La conscience spontanée prédomine dans les intervalles historiques sans crises, de société plus consolidée et durant lesquelles une culture ne change pas de manière voyante : elle change parce que normalement n'importe quelle histoire sociale est déterminée par une succession de mutations qui toutefois, quand elles sont reconnaissables selon une succession d'environnements temporels prolongés, tendent à déterminer un système de développements homogènes dans une adhérence substantielle à la culture héritée.
agissant ainsi en plaine conscience spontanée.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Dans le milieu bâti, la conscience spontanée est la compréhension immédiate et synthétique de ce qui convient pour former un produit bâti : si on pense à la manière dont s'est faite et se fait toujours la production des choses dites bâti spontané, de base, celui qui est fait directement lui-même par l'usager, sans la médiation des autres et sans la constitution préalable d'instruments de représentation en amont de l'objet lui-même, il est facile de vérifier une relation étroite et corrélée entre la pratique et l'objectif de réaliser un produit utile, et en même temps solide, quand cela suffit, et également, en même temps « lisible », dans le sens qu'il fournit à celui qui l'examine, l'évidence de sa manière d'être utile et solide. Nous voyons la plus grande partie des produits bâtis de base édifiés dans le passé et encore aujourd'hui correspondre à des telles conditions, à part nos aires « civiles » en plaine crise où pourtant une construction semblable tend à se produire tout de même, de façon marginale; les hommes ont toujours construit d'eux-mêmes, sans l'intervention de l'architecte, leur propre maison, agissant guidés par un patrimoine de notions corrélées qui caractérisent chacune des aires culturelles, à chaque moment de l'histoire, selon une « culture du bâti » spécifique qu'ils ont contribué spontanément à transmettre et à développer. Quand quelqu'un fait sa maison avec ses propres mains, il ne suit pas les préceptes des différentes écoles ou les courants architecturaux, il ne choisit pas s'il doit la faire avec des profilés d'acier ou avec des troncs d'arbres; il la fait comme on fait une maison à ce moment particulier, dans son aire culturelle, agissant ainsi en plaine conscience spontanée. (Caniggia et Maffei, 1979)

Modèle culturel

Un « modèle culturel » Consiste en une manière acceptée de faire ou de penser les choses, comme une recette qui conditionne certains comportements ou prédispose à certaines actions. Les «modèles culturels» influencent ainsi l'ensemble des comportements liés à l'habitation, qu'il s'agisse de pratiques constructives, d'usages, de significations individuelles ou de représentations sociales. Les modèles culturels s'incarnent dans des types architecturaux et des tissus urbains qui les expriment et les réifient ; ils se révèlent notamment à travers l'observation des activités routinières de la vie quotidienne et des formes d'appropriation des lieux, ainsi que par l'analyse du discours individuel et social sur l'habitat. (Henri Raymond (1974,1984))

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Phase

Le processus de formation d'un organisme urbain ou territorial, qui se présente aussi comme une succession de développements typologiques, peut être lu en isolant des intervalles particulièrement significatifs : en ceux-ci détermine un changement simultané des modèles dans les diverses échelles et dans les divers composants, accélérant l'acquisition d'un inventaire homogène renouvelé de structures typiques nées de la stabilisation de variables superfétatoires des modèles précédents. Chacun de ces intervalles peut être assumé comme une phase représentative d'un niveau typologique déterminé. Les variations de phases sont associables à des moments saillants de l'histoire civile : soit, dans les cas des acquisitions typologiques plus complexes et diversifiées, concomitantes à des périodes de développement, soit,
dans le cas opposé de récupération de typologies précédentes, en coïncidence avec des points de contraction ou de déflation de l'organisme. Par exemple, la typologie qui va de la cellule élémentaire de l'agrégat du XIIe siècle, alors que la contraction de la ville avait conduit précédemment de la complexité des types domus et insula à l'élémentarité des cellules minimes de la prérenaissance.
Sur un plus grande échelle, la phase relative à ces dernières se manifeste dans des tissus de séries élémentaires aux marges des parcours, alors que les phases successives déterminent l'acquisition de l'îlot quadrangulaire et l'utilisation bâtie des quatre fronts correspondants; ainsi, dans la lecture des systèmes d'agrégation, la première phase survient en même temps que l'organisation par noyaux élémentaires (paroisses) alors que les phases postérieures tendent à une plus grande organicité, à travers une nouvelle modulation induite par des pôles constitués par des édifices et espaces spécialisés de la renaissance et de la période baroque. La détermination des intervalles de phases dérive du degré d'approfondissement désiré dans la définition historico-typologique d'un organisme : une plus grande exactitude de lecture peut s'obtenir en insérant des phases intermédiaires sans perdre les avantages d'un système de phases de périodisation plus grande. (Deau, 1968)

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Processus typologique

La connaissance appelle indispensablement une ultérieure définition, celle de processus typologique. Si nous examinons plusieurs types bâtis non contemporains, dans une même aire culturelle, nous apercevons une différenciation progressive entre ceux-ci, plus sensible entre les types distants dans le temps, moins visibles si on les voit dans les intervalles rapprochés. Ce sont surtout les variations progressives des édifices déjà existants, les adaptations capillaires de ce qui existe déjà pour le rendre apte, parfois avec des mises à jour limitées, à une poursuite continue entre l'évolution des édifices et le processus parallèle de mutation des besoins, qui ont une incidence sur la mécanique des mutations. En réalité, la contribution des mutations capillaires devient lisible seulement à des intervalles prolongés, qui confrontent une nouvelle disposition rejointe avec la version antérieure : nous appellerons phase l'intervalle chronologique d'ampleur suffisante pour que de telles mutations se rencontrent avec une clarté suffisante. Donc, si j'examine les types dans leur progressive mutation, dans la succession des phases qui se suivent, j'obtiens ce que nous appelons le « processus typologique ». Celui-ci peut encore se lire dans un environnement historique délimité, mais en se rappelant qu'il y a nécessairement une certaine marge de réductibilité, de telle façon, puisque par définition la succession des types ne peut avoir de début sinon le moment ou le concept de « maison » s'est formé dans l'esprit de l'homme, et ne peut avoir de fin sinon celle, complètement provisoire, qui correspond au moment actuel. Disons encore que, en examinant les produits bâtis d'une aire culturelle, nous avons noté que ceux-ci se montrent différents des produits analogues de quelque autre aire : et que de telles diversités sont croissantes en proportion tant de la croissance de la distance purement métrique, que des délimitations spatiales établies, phase par phase, par chaque culture. (Caniggia et Maffei, 1979)

Type (architectural)

L'ensemble des conventions et des normes qui sont acquises au cours de l'expérience constructive. Un type, c'est de l'information opératoire enracinée dans une tradition expérimentale. La caractéristique essentielle du type tient à sa nature synthétique : les savoir-faire qu'il recèle sont déjà organisés entre eux, c'est-à-dire qu'ils ne se contredisent pas et produisent un effet intégrateur de l'action. (Malfroy, 1986)

Ce qui caractérise une classe d'objets architecturaux existant réellement, connue dans la pratique sociale et architecturale sous la même dénomination. (Raymond, 1984)

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

PARTIE I

L'HISTOIRE DE LA CRÉATION DE QUÉBEC

1. LA DÉCOUVERTE DU « NOUVEAU MONDE » (1534)

A l'époque de la découverte de la route des Indes pour le commerce des épices, Jacques Cartier quitte la France le 18 mars 1534, afin d'explorer au compte du roi de France François Ier, l'intérieur navigable des terres de l'Amérique. L'explorateur a déjà parcouru les côtes maritimes de l'Est des continents américains jusqu'au Brésil, il cible sa recherche sur le même parallèle que celui de la France afin d'y trouver une route directe pour aller aux Indes, en Chine et au Japon.

A sa première visite à l'intérieur du Golfe de Gaspé, il rencontre des autochtones avec qui il établit des relations commerciales et découvre la vallée du Saint-Laurent. Par la suite, l'explorateur fait un aller-retour entre la France et le nouveau monde avec des amérindiens afin de les présenter à la cour, et d'en apprendre davantage sur le territoire afin de lever les fonts supplémentaires pour financer une nouvelle expédition.

La deuxième exploration est menée à l'intérieur du fleuve Saint-Laurent ; Jacques Cartier remonte le fleuve en 1535 et parcours les rives. Le nom Saint-Laurent vient du jour de la fête religieuse du même nom (le 10 août 1535). Les navires Français ne sont pas les seuls à découvrir la région ; de plus en plus de navires Européens font escales ; par conséquence les amérindiens se font la guerre pour avoir un accord commercial avec les différents pays. Jacques Cartier est donc officiellement le premier français à avoir découvert la région de Québec. La première construction est un fort pour se protéger des iroquois ; édifié sur la rive droite de la rivière Sainte-Croix actuellement la rivière Saint-Charles.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



« Mêmes laissées à l'initiative privée, les créations urbaines obéissent à quelques règles élémentaires, concernant notamment le choix de l'emplacement : il doit s'agir d'un site escarpé, présentant des défenses naturelles et situé à proximité d'au moins un point d'eau. Sécurité, hygiène et accessibilité des sites semblent guider d'abord l'action des fondateurs, qu'il s'agisse des compagnies privées ou des ingénieurs du roi. (1) »

Mais les hivers sont très rigoureux et chaque année les hommes sont touchés par le scorbut et les attaques des Iroquois rendent la vie difficile et les pertes humaines sont nombreuses.

Jacques cartier et ses hommes rentrent en France afin d'avoir de nouveaux financements pour l'exploration du Nouveau Monde, mais malheureusement les marchandises tels que l'or et les diamants ne sont pas très utiles car les diamants s'avèrent n'être que du quartz, le terme demeurera néanmoins dans le quartier Cap-aux-Diamants à Québec là où ils avaient trouvé la fameuse pierre. Toutes ses déconvenues sont défavorables à un nouveau financement d'exploration.

Ce n'est que 60 ans plus tard que les français reconsidéreront sérieusement la colonisation française en Amérique du Nord et la fondation de Québec avec Samuel de Champlain en 1608.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Illustration: Cette carte espagnole de la région du Saint Laurent, de ca. 1541, contient une légende face à l'»isla de Orliens» qui dit: «Ici sont morts de faim beaucoup de Français». http://services.banq.qc.ca

1-Citation : Chapitre : L'urbanisme français au Nouveau Monde. Pierre Pinon & Laurent Vidal p.57 lignes 39-46. VIDAL, Laurent et ORDEIX Emilie (1999) Les villes françaises du nouveau monde. Des premiers fondateurs aux ingénieurs du roi (XVI°-XVIII° siècles. Somogy édition d'art.



2. PREMIÈRES IMPLANTATIONS EUROPÉENNES (1608-1620)

Samuel de Champlain fonde officiellement la ville de Québec le 3 Juillet 1608 avec Pierre Dugua de Mons au titre de gouverneur général de la Nouvelle-France.

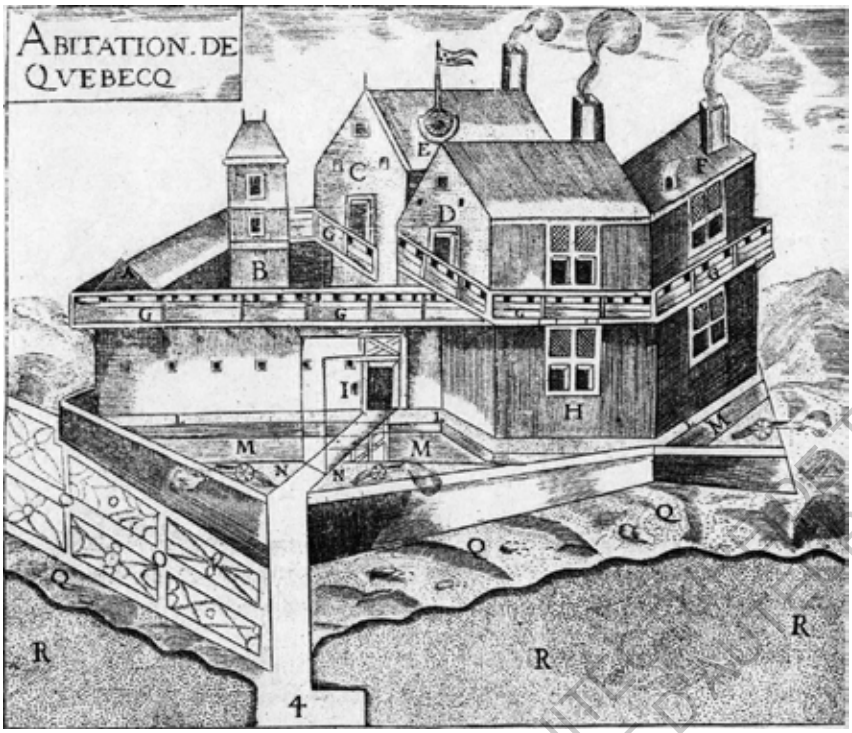
L'établissement idéal de la colonie est bâti sur l'actuelle place Royale sur la pointe de Québec proche du fleuve et de la rivière Saint-Charles. Nommer « L'Habitation » ce premier bâtiment officiel est multi usage servant de fort, réserve de nourriture, poste de traite et logis qui est construit. Car il faut avant tout protéger la colonie ; la dimension politique et militaire passe avant l'aspect de création urbaine.

« Je fis continuer nostre logement, qui estait de trois corps de logis à deux estages. Chacun contenoit trois thoises de long & deux & demie de large. Le magazin six & trois de large, avec une belle cave de six pieds de haut. Tout autour de nos logemens je fis faire une galerie par dehors au second estage, qui estait fort commode, avec des fossés de 15. pieds de large & six de profond : & au dehors des fossés, je fis plusieurs pointes d'esperons qui enfermoient une partie du logement, là où nous mismes nos pièces de canon : & devant le bastiment y a une place de quatre thoises de large, & six ou sept de long, qui donne sur le bort de la riviere. Autour du logement y a des jardins qui sont tres-bons, & une place de costé de Septemptrion qui a quelque cent ou six vingts pas de long, 50. ou 60. de large. »

-Samuel de Champlain-

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Illustration : Carte de Québec réalisé en 1608 par Samuel de Champlain et illustrant la géographie de Québec aux débuts de la colonie. http://services.banq.qc.ca



Malheureusement entre les complots et discordes au sein des aventuriers et l'hiver très rude ; la maladie emporte encore une fois de nombreux hommes.
L'établissement de la colonie reste difficile et Québec demeurera un poste de traite pendant longtemps, les problèmes de contrebande sont récurrents ainsi que les conflits avec les indiens. Il n'y a pas beaucoup de français qui veulent venir s'établir sur place à cause du climat et des moyens peu nombreux. Seulement quelques obligés par contrat et des aventuriers tenteront leur chance, attirés par l'obtention des terres et la traite des fourrures.

C'est à partir de 1617 que d'autres personnes commencent à venir afin d'étendre la colonie pour lutter contre les Anglais et Hollandais qui menaçaient de s'accaparer les terres non occupées par les français.

« Dans ce domaine, le manque d'intérêt des sociétés de commerce est criant. Ce n'est qu'en 1636 que l'on se décide à faire du comptoir de Québec une ville. La responsabilité de délimiter la grandeur et de dresser le plan de la nouvelle ville revient au nouveau gouverneur de la colonie, Huault de Montmagny. Une des premières tâches qu'il accomplit en arrivant est de tirer les « alignements d'une ville afin que tout ce qu'on bâtira dorénavant soit en bon ordre » et en même temps, tracer le plan « d'une forteresse qu'on doit bâtir régulièrement (2) ».

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Illustration : Habitation de Québec, 1608, perspective cavalière de Samuel de Champlain. http://services.banq.qc.ca
2-Citation : Chapitre : La Nouvelle-France. Marc Lafrance, avec la collaboration d'André Charbonneau. p.79 lignes 12-20. VIDAL, Laurent et ORDEIX Emilie (1999) Les villes françaises du nouveau monde. Des premiers fondateurs aux ingénieurs du roi (XVI°-XVIII° siècles. Somogy édition d'art.



Ainsi la colonie s'organise petit à petit et grandit (environ une soixantaine de personnes) et en 1620 la construction du Château Saint-Louis débute, accompagnée d'autres aménagements utiles aux besoins de la colonie. L'habitation est reconstruite en pierres. Mais malgré tout en 1682 le premier bâtiment de l'histoire de Québec est détruit à jamais dans un incendie qui brûle une partie de la basse-ville.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Illustration : Reproduction de l'Habitation de Québec lors du tricentenaire de la ville en 1908. Vue de la rue Dalhousie À l'arrière-plan,à droite, la maison Thibaudeau. https://histoireurbaine.wordpress.com



3. LA CRÉATION D'UNE VILLE DÉFENSIVE (1629-1759)

Les anglais ne tardent pas à convoiter Québec, en 1629 les frères Kirke envoyés par Charles 1er, roi d'Angleterre interceptent les ravitaillements en remontant le fleuve de Québec et poussent Champlain et ses hommes à la reddition à la suite d'une famine. Ils s'emparent de Québec, et ses habitants fuient vers la France. Le poste de Québec est rendu à la France suite à la signature du traité de Saint-Germain-en-Laye en 1632.

A partir de 1636 Québec devient une ville défensive et elle n'aura de cesse de s'armer et se protéger contre les attaques incessantes des anglais. Lorsque qu'on étudie le plan urbain de la fondation de Québec la relation entre la fortification bastionnée et l'organisation de la ville est très frappante. Fort et ville ne font qu'un et cela va être la base de la fondation de la ville de Québec comme en Europe.

Suites aux réformes de Louis XIII et Richelieu (création de la Royale et réorganisation de la marine marchande : création de compagnies de commerce), puis par Louis XIV (réorganisation de l'Etat) la métropole est plus organisée pour intervenir sur place ; elle envoie des ingénieurs, géographes et intendants à partir de 1670. De nombreux projets émergent visant à réorganiser le parcellaire urbain tout en mettant en valeur des secteurs urbains définis par des enjeux militaires afin que chaque élément urbain, qu'il soit physique ou humain, puisse remplir son rôle principal. Le tracé des rues se fait en fonction du tracé de l'enceinte militaire, les projets sont essentiellement créés par des officiers ou ingénieurs militaires et ils sont souvent à l'origine d'une réorganisation défensive. Ainsi l'ingénieur Chaussegros de Léry en 1716 crée un plan d'une nouvelle fortification qui confinerait moins la ville et lui garantirait ainsi un terrain d'extension pour sa future croissance.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Illustration : Plan du siège de Québec en 1690. http://services.banq.qc.ca



D'année en année malgré les assauts des Anglais, Québec devient une petite ville coloniale et commerçante avec ses deux marchés et son port de commerce. La ville est prospère : champs, culture, bois et pâturages précèdent la colonie de 8000 habitants. Elle est entourée de fortifications et l'on retrouve des maisons de maçonneries et des bâtiments remarquables ainsi que des quartiers plus modestes dans les faubourgs de Saint-Jean et Saint-Roch. Sa création a été difficile mais l'on retrouve une véritable ville.

La gouvernance française prend fin en 1759 après le siège de Québec puis la bataille des Plaines d'Abraham avec le général Wolfe. Les Anglais prennent le pouvoir de la ville qui ressort dévastée de la guerre de Sept ans.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Illustration : Plan de Québec Nouvelle France 1700. http://services.banq.qc.ca



4. LA PROVINCE DE QUÉBEC (1760-1864)

Petit à petit les possessions françaises d'Amérique du Nord sont cédées à la Grande-Bretagne et la ville de Québec passe de Capitale de la Nouvelle-France à capitale de la Province de Québec. En 1775, les américains avant leur révolution attaquent pour la première fois la garnison britannique, cette attaque se solde par un échec. Mais elle sera réitérée avec la guerre de 1812. A la suite de cette guerre aucun des deux pays ne perdit de territoire et les contentieux ne furent pas résolus, mais la paix et les relations commerciales prirent le dessus.

Ottawa devient la capitale du Canada en 1865. Et en 1872 des travaux sont entrepris par le gouverneur général du Canada Lord Dufferin qui s'établit à Québec. A l'époque déjà, les intentions sont de faire de Québec une ville touristique avec la réhabilitation des murs, l'agrandissement des portes de Québec et la création d'une terrasse qui porte toujours son nom.

La ville de Québec par son emplacement stratégique sur le fleuve Saint-Laurent restera tout au long des XIX° et XX° siècles un port stratégique pour les immigrants et le commerce avec l'Europe avec une moyenne de 30000 nouveaux immigrants en 1830 dont les deux tiers étaient des Irlandais.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Illustration : Québec après les bombardements anglais de 1760. http://services.banq.qc.ca



5. XIX ° À XX° SIÈCLE L'EXPANSION DE LA VILLE DE QUÉBEC

Au XIXème siècle, le commerce du bois ainsi que la construction navale explosent à Québec grâce à l'abondance des ressources naturelles comme le bois, le lin et le chanvre. Environ 600 bateaux partent du Port de Québec tous les ans en direction de la Grande Bretagne. Le port de Québec occupe dès lors un rôle majeur dans l'activité économique entre les Grands Lacs et le Golfe du Saint-Laurent. En 1865, l'activité est très intense sur les quais, l'équarrissage du bois constituant une grosse part du chantier. C'est alors que se forme un quartier résidentiel le long de la rue Champlain.

On comprend dès lors que le milieu bâti de cette zone est totalement conditionné par l'activité portuaire et le caractère irrégulier du front rocheux de la falaise. Ces nouveaux résidents en bas de la falaise, et au bord du fleuve, dans ce quartier nommé Cap-Blanc forment une population multiculturelle.

Ainsi le quartier s'étoffe et se dote notamment de bâtiments culturels et scolaires. A la fin du XIXème siècle, le commerce du bois commence à décliner et en 1889, la falaise s'écroule partiellement. Construire en bordure de cette falaise devient alors un acte remis en question. Les habitants de Cap-Blanc souffrent du déclin du commerce du bois, et se retrouvent coupés de leur accès au fleuve.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Illustration : Plan de la ville de Quebec,1815. http://services.banq.qc.ca



En effet, en 1910, la voie du chemin de fer National Transcontinental est créée à la suite d'un remblaiement des berges. Puis, dans les dix années qui suivent, l'enclavement du quartier continu avec la construction du port composé de nouveaux quais en eau profonde sur l'Anse de Foulon, entre les années 1924 et 1931.

Parallèlement, en 1917, est construit le pont de Québec qui relie la rive Nord du fleuve Saint-Laurent à la rive Sud pour Lévis un quartier de Québec, la ville s'étend de part et d'autre du Saint-Laurent.

Ensuite le port de Québec changera de vocation principale pour devenir un port exportateur de grains grâce à de nouveaux élévateurs et silos. Ce nouvel aménagement permettra d'accueillir des bateaux transatlantiques plus gros.

Un autre remblaiement est nécessaire au début des années 1960 pour la construction du boulevard Champlain, une voie rapide régionale qui s'intègre avec difficulté dans ce secteur urbain, jugé fragile. L'industrie se développe sur le bord du Saint Laurent, écartant de plus en plus les citadins de leur fleuve.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Illustration : Chantiers naval du Cap-Blanc en 1865. https://histoireurbaine.wordpress.com



Ensuite le port de Québec changera de vocation principale pour devenir un port exportateur de grains grâce à de nouveaux élévateurs et silos. Ce nouvel aménagement permettra d'accueillir des bateaux transatlantiques plus gros. Un autre remblaiement est nécessaire au début des années 1960 pour la construction du boulevard Champlain, une voie rapide régionale qui s'intègre avec difficulté dans ce secteur urbain, jugé fragile. L'industrie se développe sur le bord du Saint Laurent, écartant de plus en plus les citadins de leur fleuve.

En 1985 l'arrondissement historique du Vieux-Québec est classé patrimoine mondial de l'UNESCO. C'est la seul ville d'Amérique du Nord qui est préservée et conserve ses remparts et ses constructions défensives historiques. Elle reste un emblème de la ville coloniale en Amérique du Nord avec toutes ses caractéristiques européennes.

Le gouvernement du Québec crée la Commission de la capitale nationale du Québec en 1997 afin d'embellir et promouvoir cette ville déjà touristique.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHI DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT R

 Illustration : Anse Saint-Michel 1872. https://histoireurbaine.wordpress.com

CONCLUSION

La fondation de Québec depuis sa découverte a toujours été influencée par le fleuve Saint-Laurent. Cette jeune ville à l'image de l'Europe (400 ème anniversaire en 2008) a toujours su prendre avantage de son emplacement stratégique et s'adapter à ses ennemis et les conditions climatiques difficiles. Elle a été un petit comptoir de commerce de fourrure dangereux et peu accueillant, à une ville coloniale prospère et fortifiée, pour ensuite devenir la Capitale de la nouvelle France.
Après la défaite contre les Anglos saxons, Québec devient la capitale de la province sous gouvernement Anglais et s'affirme comme une ville portuaire majeure et dynamique.
Actuellement riche de ce passé et de ses évènements marquants historiques, elle est une ville touristique importante de l'Amérique du Nord, comme mémoire architecturale d'un des meilleurs exemples de fondation d'une ville colonial européenne prenant en compte toutes les facettes de l'histoire aussi bien positive que négative.

Son architecture particulière représente son histoire riche d'apports et son évolution très rapide. Il est intéressant pour un européen de voir comment les habitations ont évoluées face aux contraintes locales et comment une ville est partie de rien. Nous attacher à l'étude de l'habitat traditionnel en détail va nous permettre de mieux comprendre concrètement les apports européens. Ce chapitre historique est un préambule qui permet de se rendre compte des capacités d'adaptabilités des colons à cette époque et cette notion peut paraître abstraite actuellement avec les apports technologiques en architecture et la capacité à pouvoir pratiquement tout faire n'importe où. Mais il est peut-être important actuellement de se pencher sur l'origine et la création de nos villes du passé afin de peut-être mieux appréhender celles du futur.

«[...] le pays de la Nouvelle-France est un nouveau monde et non un royaume.»
-Samuel de Champlain-

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

PARTIE II

ANALYSE D'UN TISSUS URBAIN

1. SITUATION DE L'ÉCHANTILLON ANALYSÉ

Le choix de cette échantillon à été défini par plusieurs critères:

-Son emplacement: il se situe dans le cœur du vieux Québec proche du Séminaire.
Il est en haute ville ce qui est plus intéressant car le bâti s'est construit moins vite que dans la basse ville, donc on retrouve plus facilement différentes époques et comment ils communiquent entre eux et forment un tissu urbain dense.

-La diversité des époques et constructions qui forment un échantillon représentatif des architectures au fils des époques. Ce qui à déterminé le choix à été deux habitations remarquables car elles présentaient pleins d'éléments superfétatoires.

Ce tissus représente la façon dont la ville a évolué au gré des contraintes: le climat, les incendies, les guerres et l'influence anglaise, les contraintes matérielles et techniques, l'utilisation courante qui à fait évoluer le type portant, les éléments esthétiques.
Tous ses détails forment «l'architecture traditionnelle Québécoise»

Dans cette partie nous avons analysé l'échantillon avec les outils dispensés par les cours suivies pendant l'année «lecture du milieu bâti» par Pierre Larochelle, GianPiero MORETTI.
Cette analyse va permettre de poser les bases et permettre de pouvoir ensuite faire des parallèles avec l'architecture européenne.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

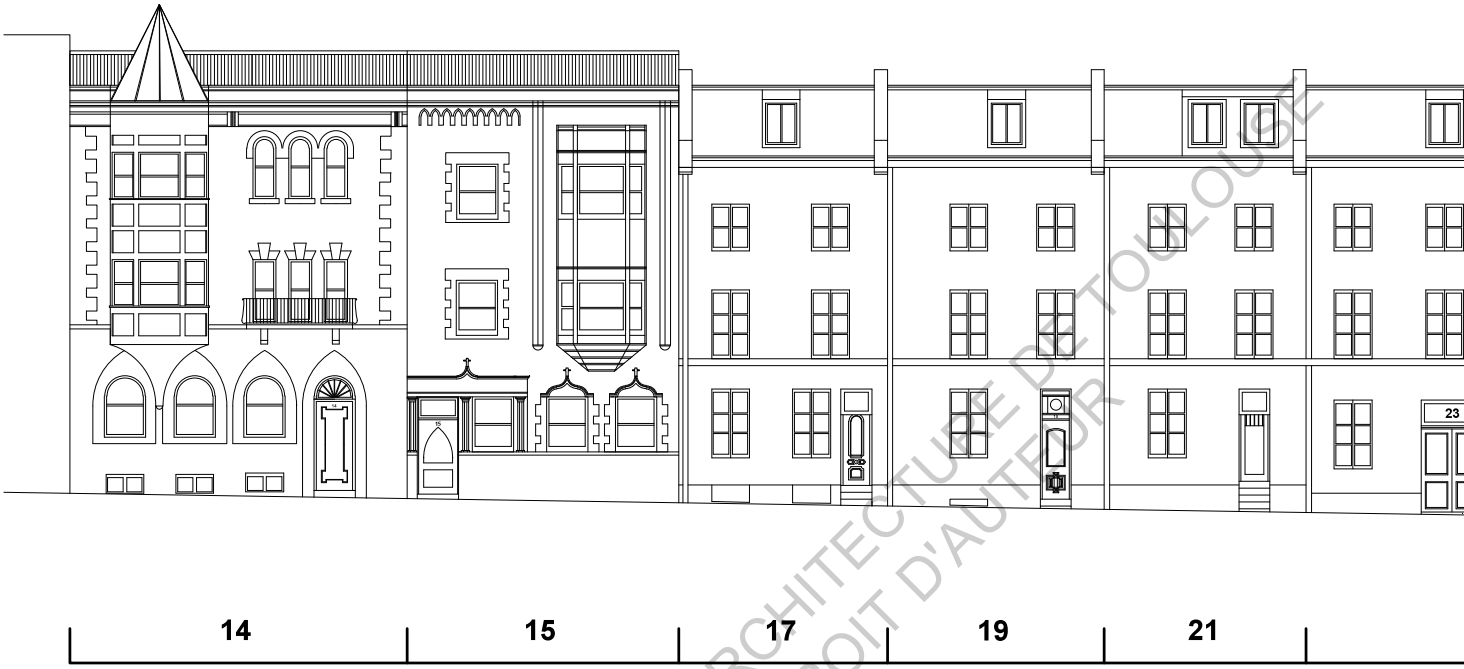




ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT PROTÉGÉ PAR LE DROIT D'AUTEUR

Illustration : Photo aérienne Google maps.

2. ILLUSTRATION ET DESCRIPTION DE L'ÉTAT DES LIEUX



Élévation Nord - rue des Remparts



Rue des Remparts

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Illustration : Plan et élévation personnel



23 25 27 29 31

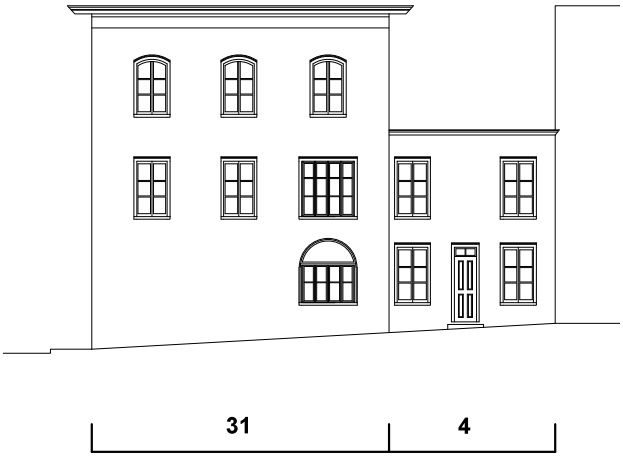
Rue de la Ménagerie



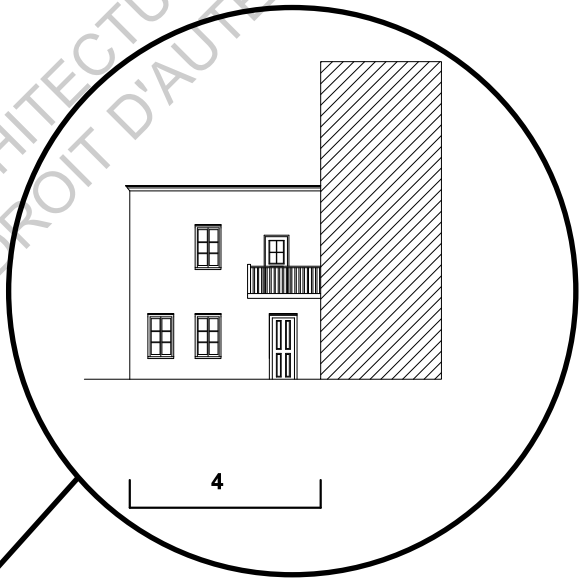
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

0 5 10 20

ILLUSTRATION ET DESCRIPTION DE L'ÉTAT DES LIEUX

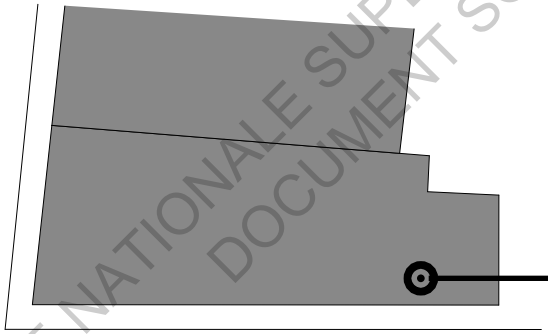


Élévation Ouest - rue de la Ménagerie



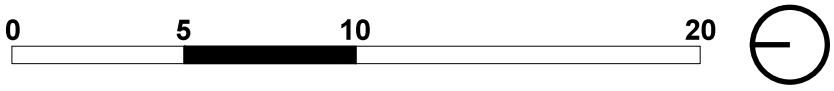
Élévation Sud

Rue des Remparts



Rue de la Ménagerie

Plans



ÉCOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Illustration : Plan et élévation personnel



3. ANALYSE DIACHRONIQUE

Les unités morphologiques du tissu urbain représente 89,4 % de surface bâtie sur cet ensemble étudié. Le vide représente un rapport très faible par rapport au plein puisqu'il il n'y a que quelques cours intérieures au sud de la parcelle : le reste du bâti caractérisé par les habitations se développe uniformément sur la rue au Nord.(4)

Cet ensemble comporte très peu d'espaces non construits, et nous n'avons de plus aucune transition entre le privé et l'espace public, qui se caractérise par la rue et les trottoirs, dont les longueurs varient sur toute la portion (2 et 3).

Le seul élément de morphologie qui sépare l'espace public du privé est la surélévation (2 et 3) des rez-de-chaussée par rapport à la rue ; la différence de niveau conférant ainsi une intimité aux habitants qui surplombent les passants.

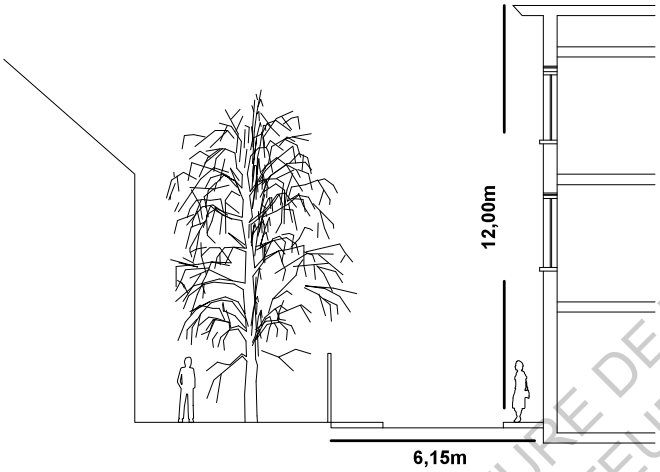
Néanmoins, ce tissu bâti bénéficie d'aucun vis à vis à l'avant car il est situé en bordure des remparts aux pieds desquels la falaise laisse place à la basse-ville. Le seul bâtiment qui a un vis à vis, à savoir le numéro 31 qui fait l'angle entre la rue des remparts et la rue de la Ménagerie, ne nuit pas, lui non plus, à l'habitation située en face d'elle. En effet celle-ci possède un jardin clôturé avant son perron ce qui permet d'effectuer une distanciation par le biais d'un filtre végétal. (1)

Ainsi la hauteur verticale n'a aucune influence néfaste sur un quelconque voisinage.
Ce qui permettrait si on le voulait d'augmenter la hauteur des bâtiments sans avoir aucune influence sur le voisinage au nord.

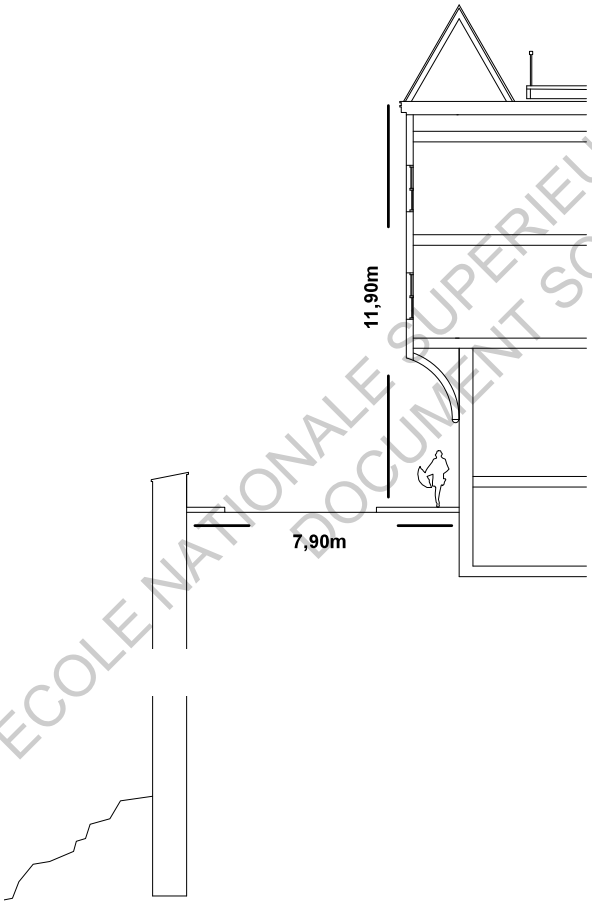
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Illustration: Plan de la ville de Quebec,1757. http://services.banq.qc.ca

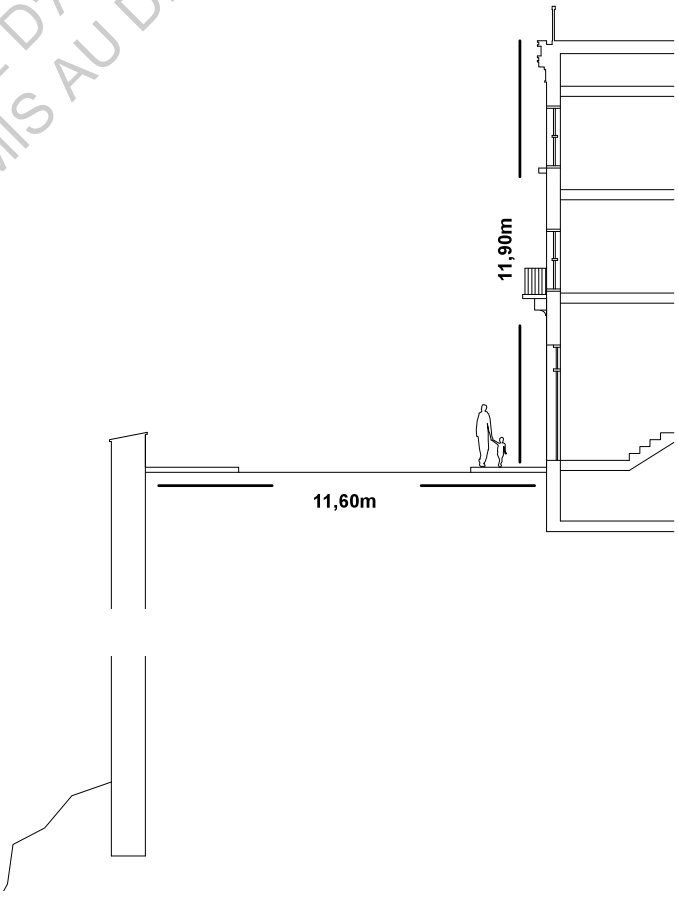
ANALYSE DIACHRONIQUE



1 Coupe sud du n°31 - rue des remparts



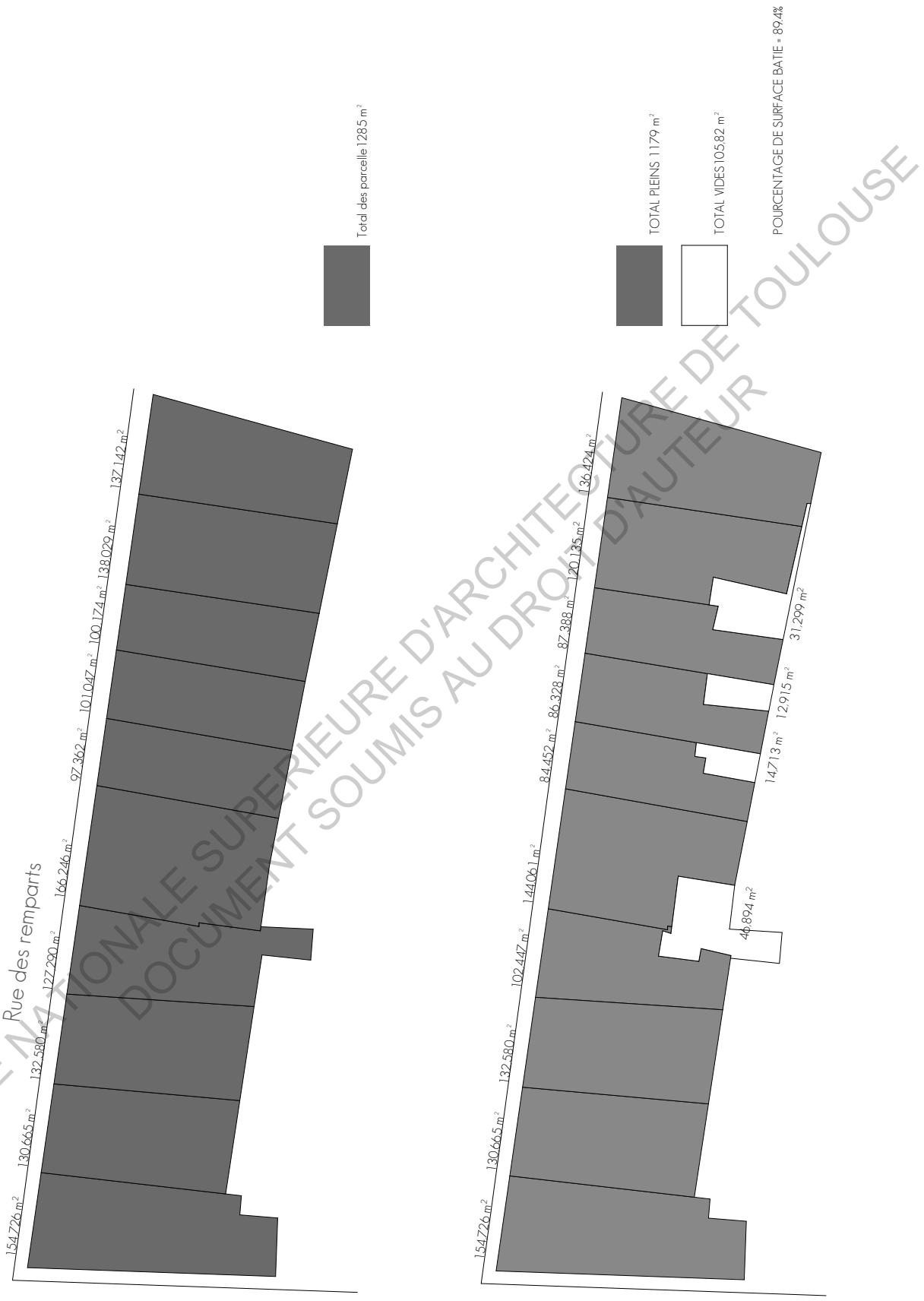
2 Coupe est n°14



3 Coupe ouest n°14

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

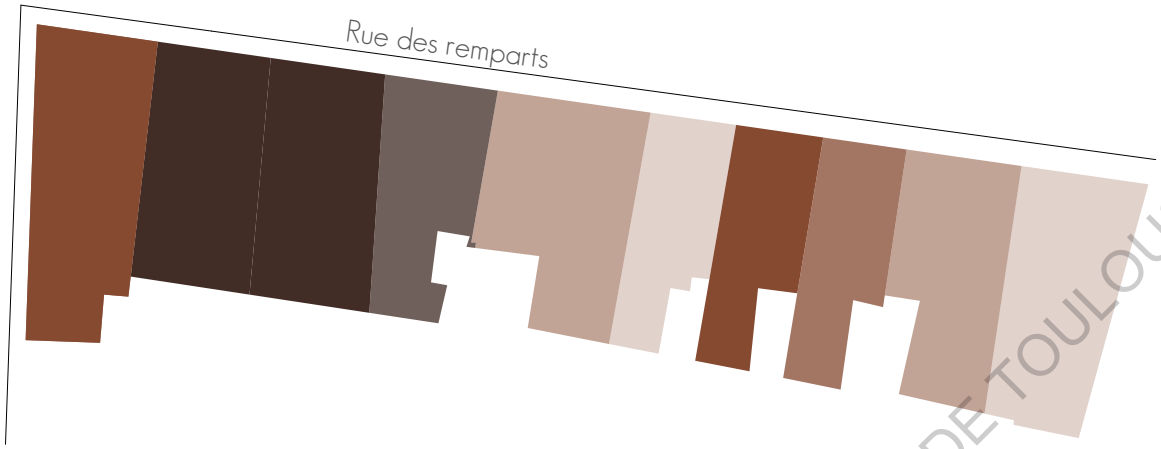
Illustration : Coupe personnel

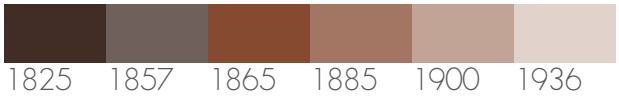


4 Plans rapport pleins/vides

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Illustration : Plan personnel





ANALYSE DIACHRONIQUE

L'échantillon analysé est proche du séminaire de Québec fondé par une communauté de prêtres diocésains le 26 mars 1667. Les terres, majoritairement agricoles, étaient à l'époque utilisées pour nourrir les habitants. Le sujet d'étude se place ainsi à la limite du domaine où étaient implantées de nombreuses dépendances à la propriété.

Après analyse de la carte de 1727 et celles de 1771 et 1815 (1,2 et 3), nous pouvons comprendre qu'il y avait déjà à l'époque une présence d'édifices sur notre échantillon. Selon le registre foncier de Québec, la date du premier bâtiment présent ici remonte à 1825. Peut-être que ces premiers édifices étaient donc ces dépendances du vieux séminaire ou encore des résidences démolies puis reconstruites à partir de 1825.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

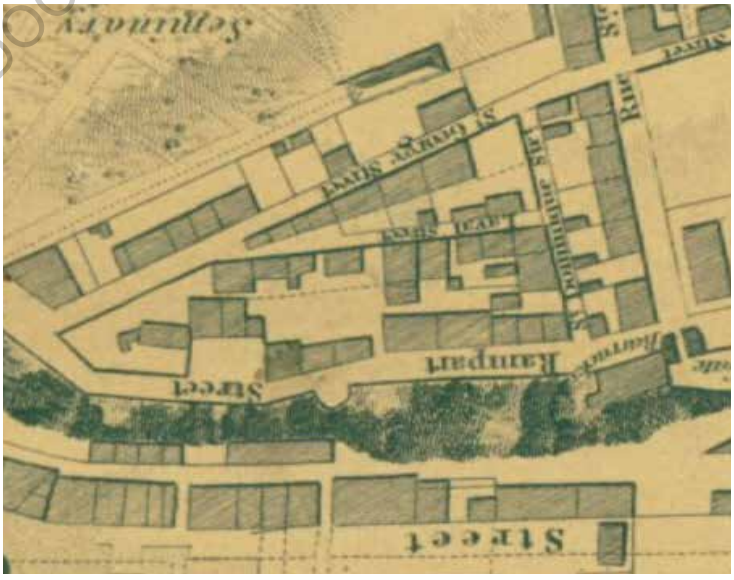
Illustration : Plan personnel



1



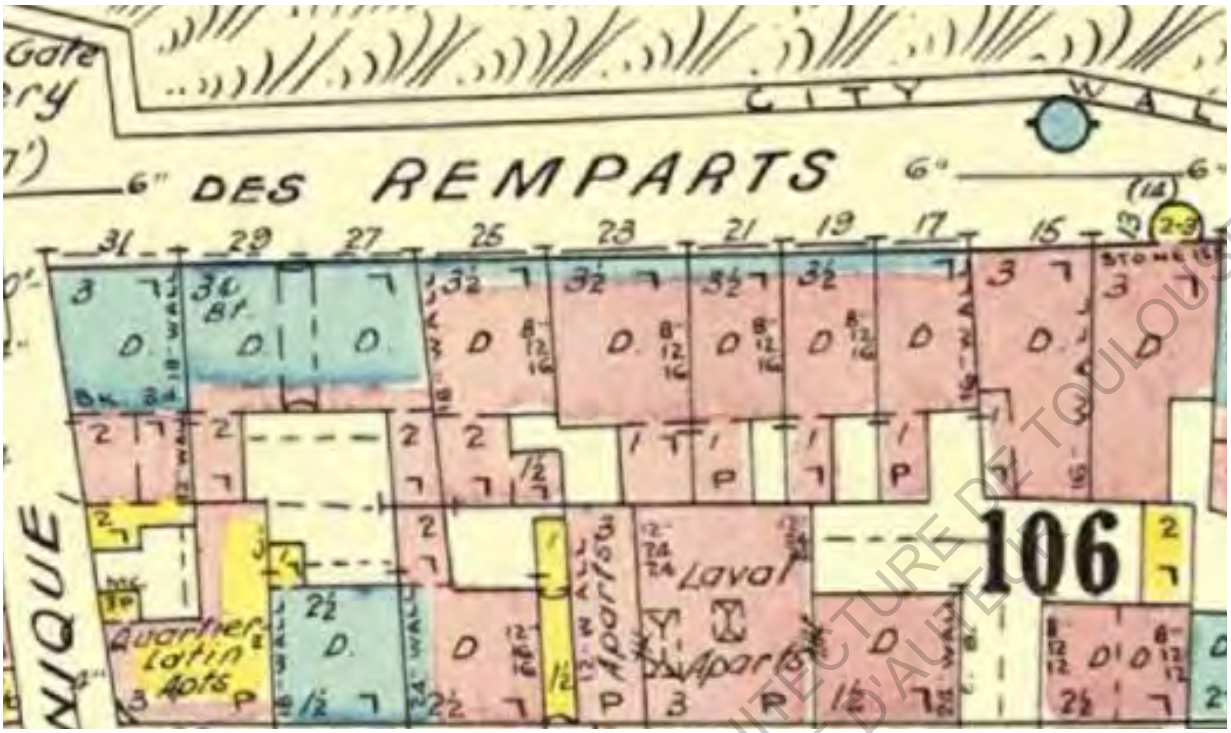
2



3

Illustration : http://services.banq.qc.ca

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AUX DROITS D'AUTEUR



ANALYSE DIACHRONIQUE

Après analyse des matériaux présents sur cet échantillon en fonction de l'atlas des assureurs de 1957 (ci dessus).

Le tableau (ci-dessous) rassemblant les différents médiums par numéro de bâtiment (du 14 au 31 rue des Remparts). On peut voir que la plupart des constructions sont en briques mis à part l'ensemble de type terrasse entre le numéro 17 et 26 dont la façade est en pierre grise.

	14	15	17	19	21	23	26	27	29	31
Construction	Brique	Brique	Brique et façade en pierre	Brique et façade en pierre	Brique et façade en pierre	Brique et façade en pierre	Brique et façade en pierre	Pierre et annexe sur cour en brique	Pierre et annexe sur cour en brique	Pierre et n°4 sur larue de la ménagerie en brique
Murs	Brique et corniche en bois	Brique et corniche en bois	Brique et façade en pierre avec corniche en métal	Brique et façade en pierre avec corniche en métal	Brique et façade en pierre avec corniche en métal	Brique et façade en pierre avec corniche en métal	Brique et façade en pierre avec corniche en métal	Pierre et annexe sur cour en brique avec corniche en bois	Pierre et annexe sur cour en brique avec corniche en bois	Pierre et n°4 sur larue de la ménagerie en brique avec corniche en bois
Toiture	Toit en acier (semi résistant au feu)	Toit en acier (semi résistant au feu)	Toit en acier (semi résistant au feu) Annexe sur la cour toit	Toit en acier (semi résistant au feu)	Toit en acier (semi résistant au feu) Annexe sur la cour toit en goudron ou gravier	Toit en acier (semi résistant au feu)	Toit en acier (semi résistant au feu)	Toit en acier (semi résistant au feu)	Toit en acier (semi résistant au feu)	Toit en acier (semi résistant au feu)

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

 Illustration : Plan de l'atlas des assureurs de 1957. http://services.banq.qc.ca. Tableau personnel.



4. ANALYSE DU 31 RUE DES REMPARTS

Ce bâtiment a probablement subi beaucoup de modifications dues à un effondrement ou un incendie et à son utilisation au fil du temps.

- Une fenêtre a été murée au rez-de-chaussée le long de la rue de la Ménagerie perpendiculaire à la rue des Remparts (1 et 2).
- La façade sur la rue de la Ménagerie a un appareillage en pierres de deux époques différentes. Une partie basse plus ancienne et une partie haute avec un mur de briques à l'arrière, plus récent, peut être en raison des moyens financiers du propriétaire qui devait sûrement reconstruire le bâtiment suite à un sinistre ou une surélévation (3).
- La toiture a été rendue accessible (escaliers, embardes et plantations visibles depuis la rue) (4).
- L'appareillage de pierres différent de celui du bâtiment d'angle prouve une différence temporelle (5 et 6).
- L'appareillage entre le numéro 31 et 29 sur la rue des remparts confirmerait la théorie de l'effondrement ou de l'incendie du bâtiment d'angle avant sa reconstruction et prouve par la même occasion son antériorité, puisque celui-ci se prolonge sur une courte hauteur (7).

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Illustration : Photo personnel


1


2


3


4


5


6


7

Illustration : Photo personnel

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



5. ANALYSE DU 29 RUE DES REMPARTS

Nous percevons sur la façade les traces d'un ancien passage qui nous laisse croire que ce bâtiment ne disposait, il fût un temps, que d'une seule entrée centrale.
Celle-ci aurait été divisée en deux par la suite, avec deux portes et cages d'escaliers différentes. (1)

On peut supposer qu'il s'agissait d'un logement unifamilial à la base, puis divisé en deux pour des familles, avant d'être subdivisé pour donner deux logements comme l'indique la Régie du Québec (https://www.rbq.gouv.qc.ca/.html).

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Illustration : Photo personnel



6.ANALYSE GÉNÉRALE DE LA RUE DES REMPARTS

Les styles architecturaux analysés sur place sont nombreux et variés. Ils sont la preuve d'une grande temporalité entre le début et l'achèvement des constructions sur la parcelle.

Nous avons observé une variation dans les ornementations : bien que certains bâtiments voisins conservent le même langage et le même alignement, d'autres font preuve de plus de rationalisme ou provoquent des ruptures à plusieurs échelles (matériaux, dimensions des ouvertures....).

C'est le cas par exemple entre le numéro 14 et 15 de la rue des Remparts. Ces deux bâtiments s'expriment chacun dans un langage esthétique varié, empruntant des codes à l'architecture que l'on pourrait qualifier de gothique, et qui ne correspond pas au reste du tissu urbain, puisque beaucoup plus chargé. (1 et 2)

Sur l'ensemble de la portion de rue étudiée, un alignement des corniches de toitures a été respecté, ainsi qu'un alignement des hauteurs d'étages. Toutefois la pente de la rue contraint un ajustement du rez-de-chaussée, créant une variation des hauteurs d'ouvertures à ce niveau. (3 et 4)

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Illustration : Photo google maps



1



2



3



4

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT PROTÉGÉ PAR LE DROIT D'AUTEUR

Illustration : Photo personnel

CONCLUSION

Les incohérences en matière de langage architectural sont principalement dues à la variété de matériaux utilisés en façade. Des éléments viennent toutefois perturber l'unité de l'îlot, comme la tourelle et les arcades sur les fenêtres du bâtiment au numéro 14, ou encore le bow window qui n'a pas sa place au numéro 15.
En effet, la façade nous semble suffisamment dégagée et sans vis à vis, permettant déjà l'apport de beaucoup de lumière. Le bow window et la tourelle viennent donc contrarier la linéarité de la façade. Ces éléments que nous jugeons superfétatoires ne s'accordent pas au langage architectural du quartier.

La topographie du site a dicté son implantation. Elle reprend le tracé de la falaise et la pente du terrain. Une circulation est conservée le long de la falaise, ainsi, la façade est positionnée en bordure de route, alignée aux remparts. L'ensemble bâti ne présente pas de malformation particulière puisqu'il s'agit d'une juxtaposition d'édifices de même gabarit et de même emprise au sol.
La hauteur est respectée entre les lots, formant ainsi un ensemble compact et cohérent.
La surface de chaque parcelle est optimisée au niveau de la surface habitable, laissant peu de place au vide, à l'exception de quelques cours à l'arrière.

L'espace public collectif attenant à cette parcelle est restreint à la rue des remparts. Il s'agit d'une aire nettement délimitée par les façades sans interruption d'une part, et le muret d'un mètre de hauteur le long de la falaise d'autre part. Toutefois les trottoirs sont larges et permettent une déambulation agréable des deux côtés.

Finalement, l'ensemble analysé présente une variété de styles architecturaux sans forcément montrer de rupture linéaire mais plutôt des variations esthétiques: appareillages, matériaux, ouvertures...

Toutefois, bien que ces éléments varient selon leur apparence et leur époque, l'effort a été poussé dans le but de garantir une cohérence dans les proportions et les hauteurs. Il s'agit donc d'un échantillonnage de plusieurs styles présents dans la ville de Québec formant un tout unitaire, sans fracture.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

PARTIE III

RELATIONS TYPOLOGIQUES ENTRE L'EUROPE & QUÉBEC

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

1. LE BÂTI DE BASE ET QUELQUES NOTIONS HISTORIQUES

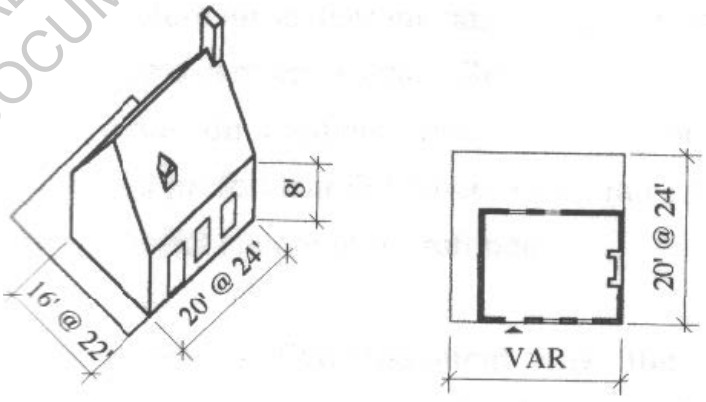
Après l'analyse de l'échantillon que nous avons exposé précédemment, nous allons analyser et développer précisément trois périodes présentes sur notre échantillon qui sont significatives de l'évolution et modifications de l'habitat à Québec. Nous pourrions, bien entendu, présenter toutes les typologies et leurs époques respectives mais nous allons nous attacher avec ses trois périodes à tenter de faire des ponts analytiques entre Québec et l'Europe en détaillant des éléments remarquables du bâtiment (toiture, Oriel, fenêtre...).

Les premières implantations à Québec autour de 1640 ce sont faites en basse ville proche du port pour des raisons pratiques et très vite l'implantation urbaine est devenue ténue. A l'inverse, une urbanisation plus lâche et agricole est présente dans la haute ville créant une diversité entre urbain en basse ville et rural en haute ville (1). Les colons sont arrivés de France avec leurs savoir-faire et leur technique inspirés de la tradition française très vite deux types de maisons apparaissent suite à l'adaptation au contexte local, elles sont nommées : maison d'implantation coloniale primaire (2) ; il y a la version modeste presque carrée de 20 pieds par 16 pieds soit environ 6 m par 4,9 m et la version plus grande de 30 pieds par 20 soit environ 9,1m par 6m. Le partie la plus longue est parallèle à la rue afin de bénéficier le plus de lumière car très vite les maisons deviennent mitoyennes. A partir de ce « modèle » de maison va apparaître des modifications, des évolutions au fil du temps et des contraintes. Nous allons prendre trois périodes et tenter de faire quelques parallèles avec l'Europe :

-La maison mitoyenne surhaussée
-La maison en terrasse
-L'habitation à plan en L



1



2

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



2. LA MAISON MITOYENNE AVEC ACCÈS À LA COUR

Le numéro 27 et 29 rue des remparts est le bâti le plus ancien de notre échantillon. Il date de 1825 et il est entièrement en pierres avec les annexes derrière en brique. On suppose qu'il était à la base une maison unifamiliale avec un accès direct à la cour par un porche.
«Au-dessus du passage, les étages supérieurs recouvrent la totalité de la largeur du lot. Partout où l'arrière des lots n'est pas accessible, c'est-à-dire à l'exception des parcelles de coin ou de celles desservies par une ruelle, l'implantation d'une maison mitoyenne prévoyant un accès à la cour depuis la rue demeure la seule solution permettant de maintenir la relation entre l'espace privé non bâti et l'espace public de la rue.»(1)

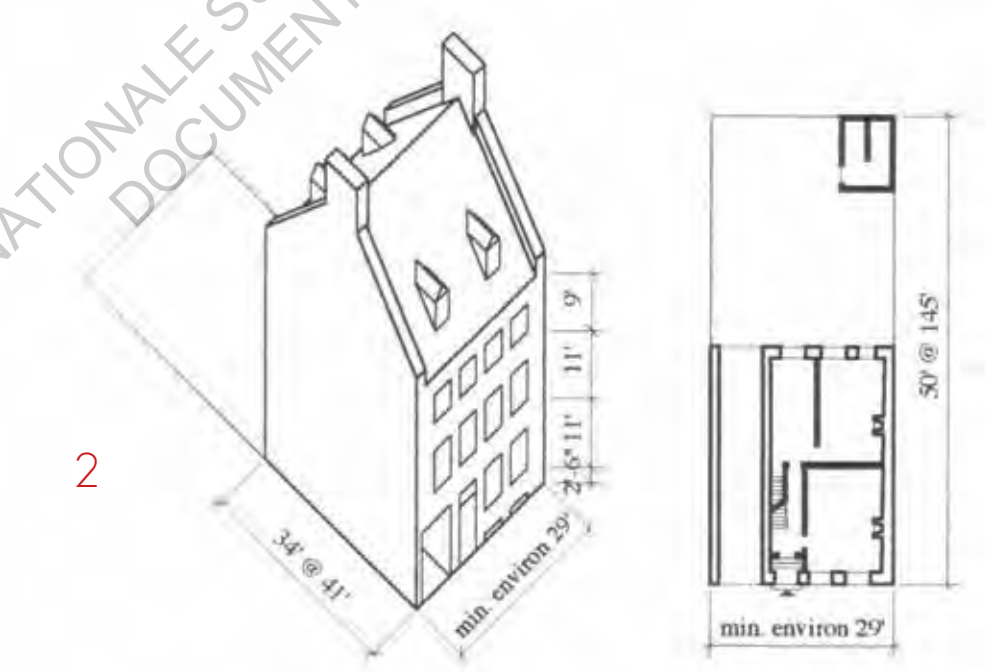
Mais avec le temps, il n'a vraisemblablement plus été nécessaire d'avoir accès à la cour depuis la rue et avec l'inflation immobilière il à été plus avantageux de diviser ce logement en deux. En effet, comme il y avait le porche au centre, l'escalier était localisé parallèlement au porche à l'intérieur (2) ce qui induit qu'il ce retrouve au centre de la maison sur les étages supérieurs. Cette nouvelle position de la circulation verticale dans le volume de l'habitation entraîne la subdivision des étages en quatre pièces, au lieu des deux que l'on retrouve habituellement dans le type de maison mitoyenne primaire ou surhaussée.
Il est donc aisé de diviser la maison en deux en créant une cage d'escalier commune ou en rajoutant un autre escalier et une autre entrée comme sur notre bâtiment.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

(1)-Citation: ligne 8 page 19-MORETTI, GianPiero (2005) Avec : GAGNE, Valérie Candidate à la maîtrise et PARISEAU et Kim Étudiante en architecture Manuel de lecture du milieu bâti : Analyses et projets. Université Laval, École d'architecture.
Illustration : Photo google maps



1



2

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



LA MAISON MITOYENNE AVEC ACCÈS À LA COUR

Ce type est directement importé de France, il s'inspire des maisons d'Auvergne (2) et de Bretagne (1).
Les murs sont en pierres employées en gros blocs ou taillées et appareillées. Les toitures sont très pentues, autrefois en France elles étaient en chaume puis en lames de schiste ou de phonolite, à Québec elles sont en zinc. L'adaptation locale à été aussi influencée par les anglais qui ont apporté des modifications aux combles et à la charpente.
Le comble «à la française» était une structure autoportante solide mais complexe et onéreuse par la main d'œuvre qu'elle sollicitait et la quantité de bois. Le comble à l'anglaise est plus économique et plus simple à construire, les fermes en forme de A sont solides et facilement usinées avec l'angle droit à 90°. Très vite ce type de charpente se repend dans tout Québec.

D'autres modifications sont employées comme la surélévation, les doubles fenêtres, les escaliers... Adaptées au climat très contraignant.

« Il faut d'abord la dégager du sol gelé et malsain en surhaussant le carré sur un solage. Pour éviter l'action destructrice du gel qui fait bouger les fondations, celles-ci plongeront plus profondément dans le sol (4 à 5 pieds) [...] Les larmiers à peu près inexistants dans l'habitation d'esprit français prolongeront le toit pour chasser loin des murs gouttereaux, de pierre ou de bois, et des fondations, les eaux de fonte et de pluie qui avaient une influence néfaste sur la maçonnerie et activaient le pourrissement, surtout lorsque ces eaux infiltrées se changent en glace due à de grands écarts de température en une seule journée, caractéristique climatique de notre pays. » (1)

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Illustration : Carte historique de l'Europe,1763. Illustration : http://services.banq.qc.ca
Citation 1: Michel Lessard, Huguette Marquis, Encyclopédie de la maison québécoise, Éditions de l'Homme.



1



2

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Illustrations : Wikipédia. 1: Maison de Bretagne . 2: Maison d'Auvergne

LA MAISON MITOYENNE AVEC ACCÈS À LA COUR

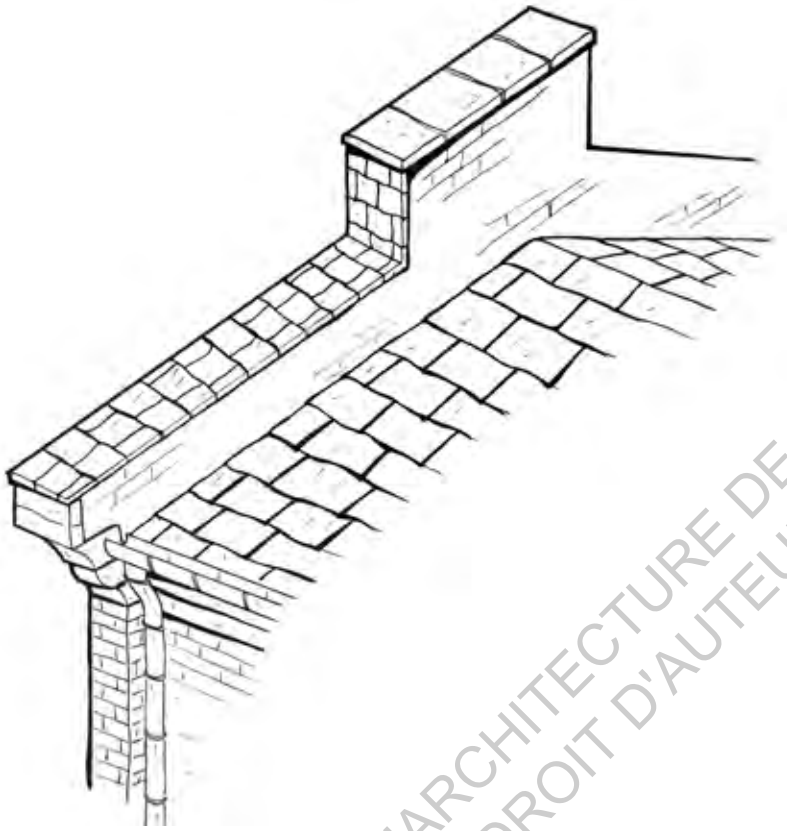
Il y a plusieurs détails dans cet édifice qui démontrent parfaitement l'évolution du type portant au fil du temps, du climat et des usages. En août 1682, un feu démarre dans l'une des maisons de la basse-ville et se développe très vite dans tout le quartier, 55 maisons sont détruites en moins de 7 heures. Les maisons aux charpentes en bois mitoyennes pour la plupart permettent une facilité de propagation du feu très rapide et la densité des rues rend la maitrise de l'incendie très difficile. Après cette catastrophe des modifications apparaissent afin de protéger les habitants et stopper le développement des incendies.

La première modification a été faite lors de la reconstruction avec le contrôle de la densification ordonnée par la création de textes d'urbanisme (l'ordonnance de Bergeron (1721) et celle de Dupuy (1727)).
Ensuite un gabarit de maison est établit et on surélève les rez-de-chaussée afin de dégager l'accès de la neige. La circulation et les escaliers (2) disparaissent de l'extérieur pour plus de sécurité et éviter qu'ils ne brûlent.

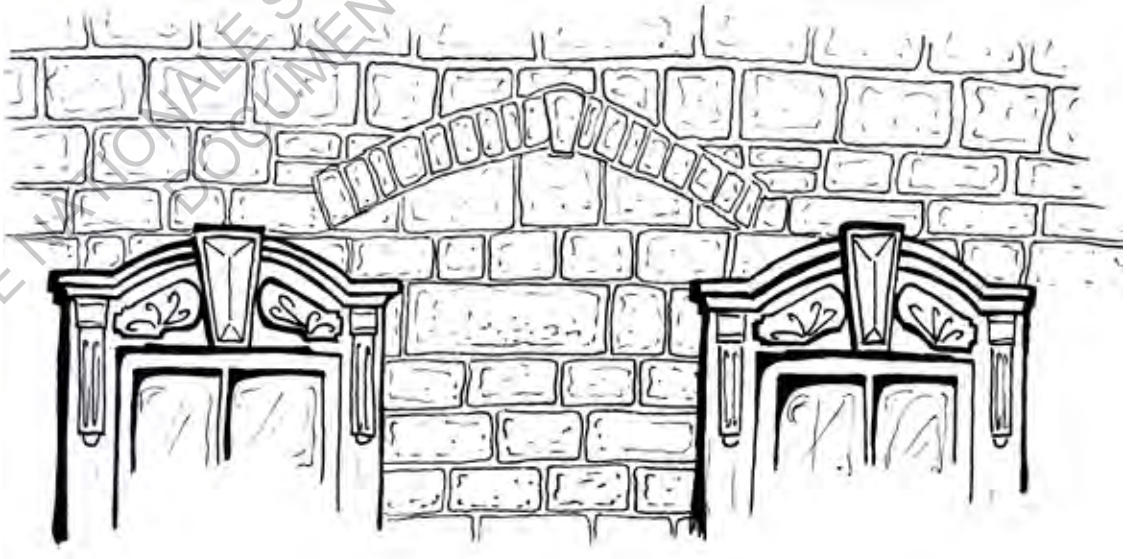
Enfin la modification du type la plus significative pour éviter la propagation des incendies est l'augmentation de la hauteur des murs de refend entre les bâtiments. (1)
En effet, le feu se repend entre les charpentes et se propage très vite avec la mitoyenneté des maisons.

L'augmentation des dimensions de la maison commande la construction d'un mur de refend, destiné à reprendre les charges des poutres, au centre du bâtiment. Le plus souvent, il semble qu'il ait été disposé de manière à ce que sa portée soit la plus réduite possible, c'est-à-dire parallèlement aux murs pignons. Il découpait ainsi des pièces de la configuration à peu près carrées.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



1



2

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Illustrations : Personnel



2. LA MAISON TERRASSE

Le type maison en terrasse du numéro 17 au 25 rue des Remparts apparait environ en 1845. A cette époque le Vieux-Québec est presque complètement densifié et il est difficile de trouver encore des parcelles pour de nouvelles édifications. Il reste néanmoins des dents creuses cédées par de grandes parcelles institutionnelles déplacées.

Le principe et de venir combler et unifier une série d'unités résidentielles dans la largeur de la rue alors que jusqu'à présent les unités résidentielles était verticales et multipliées le long de la rue. Ce type est influencé par l'Angleterre ou la pratique est déjà très courante.

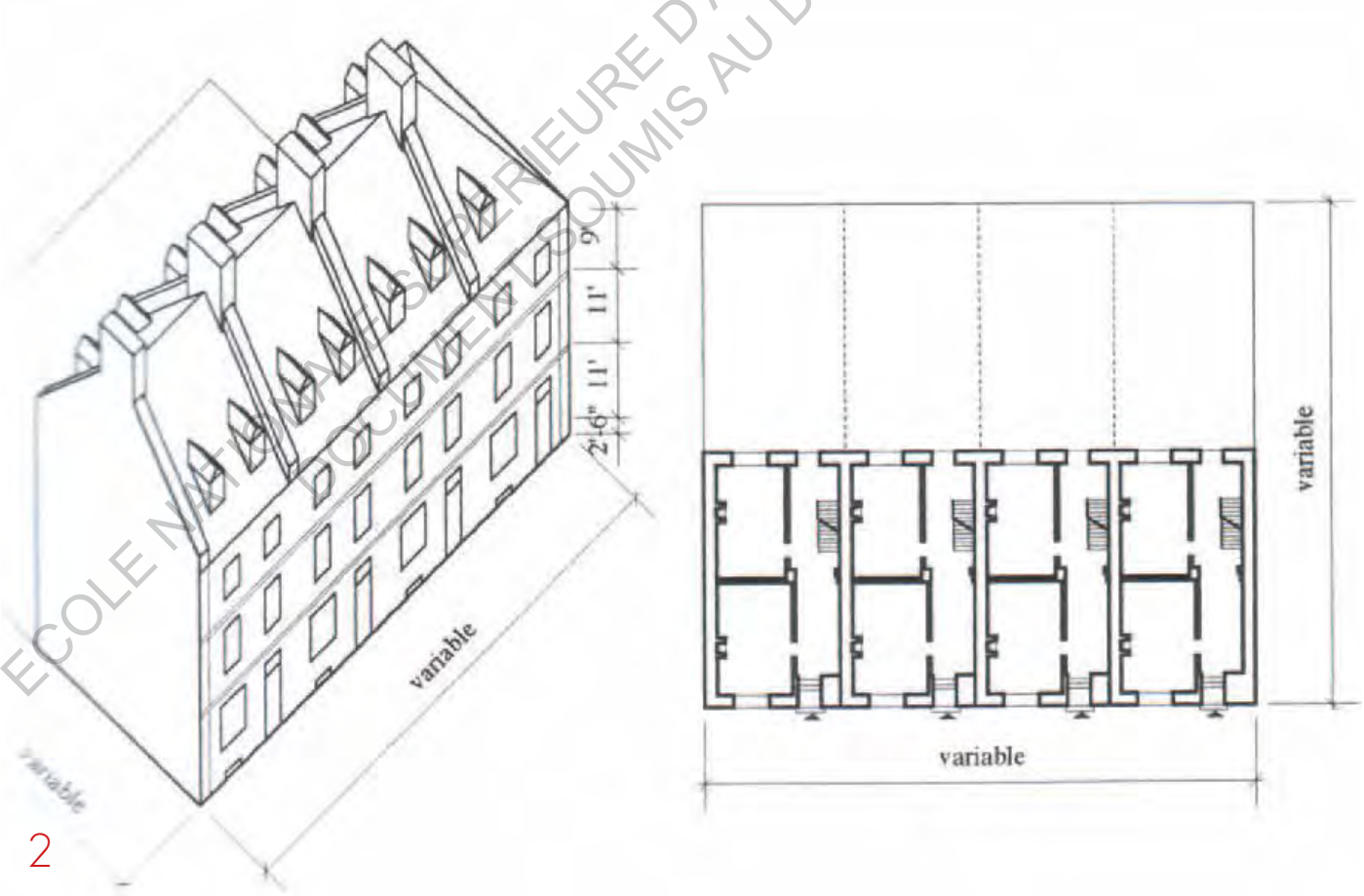
Mais ce type s'adapte car les modules ne sont pas nécessairement tous semblables. «Par exemple, l'intégration d'une porte cochère où le traitement d'un coin entraîne la modification de certaines unités pour les adapter à ces particularités.. Les arêtes aux extrémités de la série sont souvent soulignées (avec un chaînage, par exemple), ce qui favorise la perception de l'ensemble comme un tout. Enfin, différents procédés sont mis en œuvre pour souligner l'horizontalité de la composition, contribuant ainsi à faire moins transparaître l'organisation verticale de chaque unité sur la façade.
Par exemple, un bandeau continu marque le niveau des planchers sur toute la longueur de l'élévation; les ouvertures du rez-de-chaussée sont traitées d'une manière différente que celles des étages supérieurs, ce qui entraîne la perception d'une base commune; enfin, comme dans le cas des maisons mitoyennes multipliées, l'uniformité des matériaux, l'alignement horizontal constant des ouvertures et la continuité de la ligne de jonction entre le mur et le toit facilitent la lecture de la série.» (1)

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

(1)-Citation: ligne 12 page 21-MORETTI, GianPiero (2005) Avec : GAGNE, Valérie Candidate à la maîtrise et PARISEAU et Kim Étudiante en architecture Manuel de lecture du milieu bâti : Analyses et projets. Université Laval, École d'architecture.
Illustration : Photo google maps



1



2

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



LA MAISON TERRASSE

La maison Terrasse est un type directement importé de l'Angleterre, la bas ce type apparaît au tournant du XIX° siècle avec le développement des zones urbaines.
L'intention architecturale est d'unir ensemble une rangée de maisons en lui conférant une impression d'unité.

La ville de Bath (1) est un bon exemple car pendant le règne des Stuarts et l'époque Georgienne les architectes John Wood père et fils bâtirent de nouveaux quartiers entiers très vite en minimisant les coûts et maximisant l'effet grandiose d'unité et de grandeur en empruntant au style classique sa régularité et quelques éléments de décoration.

Le Royal Crescent («Croissant royal»)(2) construit entre 1767 et 1774 est l'œuvre majeure de John Wood junior. Cet édifice est un parfait exemple à grande échelle de la maison terrasse. Avec une façade magistrale et imposante unifiée face au parc, elle à l'aspect d'un bâtiment du pouvoir et les proportions d'un palais. Mais, lorsqu'on regarde l'arrière de la façade, on se rend compte qu'il y a plein d'unités individuelles avec pour différences leurs jardins privatifs et leurs adaptation selon les propriétaires.

Ce monument classé en grade II est l'un des plus grands exemples d'architecture Georgienne au Royaume-Uni.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Illustration : Carte historique de l'Europe,1763. Illustration : http://services.banq.qc.ca



1



2

Illustrations : Wikipédia

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT PROTÉGÉ PAR LE DROIT D'AUTEUR

LA MAISON TERRASSE

L'ensemble de la façade est plus sobre et austère que le reste des constructions de la rue ; l'appareillage de pierre est sans joint apparent contrairement aux édifices traditionnels de Québec.
L' Architecture est plus modeste il n'y a pas de moulures, de décoration ou d'élément superfétatoire. On ne retrouve pas de volonté de démarcation entre les unités : seules les portes sont différentes car il fallait s'adapter au maisons de base et aux besoins.

Le même type de fenêtres est multiplié sur toutes les unités et les étages, il n'y a pas d'encadrement de fenêtres ou d'appareillage particulier; les doubles fenêtres à la québécoise son au nu du mur tout simplement.

On peut dire que en quelque sorte la maison terrasse est l'ancêtre des lotissements d'aujourd'hui. On retrouve les mêmes matériaux et plans utilisés plusieurs fois pour réduire les coûts et aucune personnalisation majeure afin de créer un ensemble homogène répondant aux même règles.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Illustrations : Personnel



3. L'HABITATION À PLAN EN L

Les numéros 14 et 15 rue des remparts sont les bâtiments les plus récents de notre échantillon: le 14 date de 1936 et le 15 de 1900.

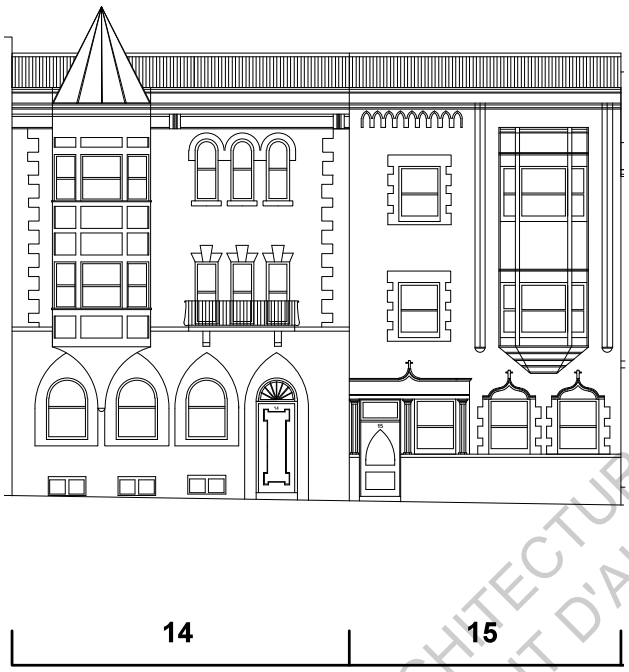
L'habitation à plan en L que l'on retrouve principalement entre 1900 et 1910 défini un type d'implantation qui permet d'augmenter la superficie habitable sur des parcelles étroites, le L permet aussi d'apporter plus de lumière dans le logement et des galeries et circulations au cœur de la parcelle. Ce plan apparait aussi avec «la tendance à la bifamiliarisation de l'habitation» il faut créer alors plus de surface et optimiser les circulations. Mais dans notre cas, il s'agit de maisons unifamiales de personnes très aisées qui veulent montrer par les éléments multiples de la façades leur pouvoir.

La aussi il n'y à plus d'accès direct à la cour pour maximiser la surface bâtie le long de la rue et bénéficier d'un maximum de lumière, l'orientation sur la rue étant au Nord. L'accès se fait par l'entrée qui relie à la cour et qui dessert le logement par une cage d'escalier centrale. La relation publique/privée est très marquée avec une façade d'apparat et une vie sur la cour plus «pratique».

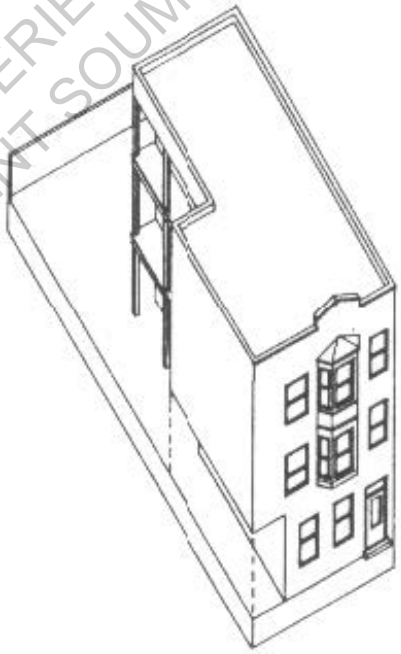
Son rez-de-chaussée est surélevé comme dans le reste de la rue et les étages sont élevés. L'ensemble est bien vitré afin de bénéficier d'un maximum de lumière et la toiture est plate, c'est une preuve d'avancée technique car il faut très bien isoler de la neige.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Illustration : Photo google maps



1



2

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



3.1 L'ORIEL

Nous allons nous attacher à un détail de cette habitation qui est emprunté au type européen; l'oriel ou Bow window en anglais, son origine viendrait de l'anglo-normand oriell et du latin post-classique oriollum (porche ou galerie), qui pourrait provenir du classique aulaeum («rideau»).
L'oriel est une fenêtre avancée sur la façade sur un ou plusieurs niveaux qui prend différentes formes géométriques ou cylindriques de deux à six faces; plus ou moins profond et bâti dans différents matériaux (pierre, bois, métal).

On retrouve l'oriel sous différentes formes et adaptations dans de multiples cultures : en Inde et dans l'architecture islamique accompagnée de moucharabieh il permettait de voir dehors sans être vue.
En Europe, il apparait majoritairement avec le style néogothique et devient très populaire en Grande-Bretagne (1 et 2) avec le style Victorien fin XIX° siècle. Dans les pays germanique il est aussi beaucoup utilisé depuis la Renaissance sous le nom d'Erker.

En France c'est un héritier lointain des anciennes échauguettes (petite tourelle en encorbellement sur les châteaux forts à fonction militaire) qui évolue et prend son essor avec le style néogothique. On retrouve principalement des Oriels sur des édifices publics, religieux ou des demeures privées de personnes aisées (3 et 4). Ils sont présents majoritairement dans le Nord-Est de la France et peuvent être de véritables œuvres d'art, symboles d'un savoir faire exceptionnel et de pouvoir.

La qualité de mise en œuvre prend parfois le dessus sur l'usage principal de l'oriel qui est de prolonger la pièce sur la rue avec une vue dégagée et de bénéficier d'un meilleur ensoleillement et d'un confort thermique supérieur.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Illustration : Carte historique de l'Europe,1763. Illustration : http://services.banq.qc.ca



1 Eglise St Bartholomew. Londres, Angleterre1123.



2 Collège d'Oxford, Angleterre 1324



3 Hôtel Juvénal. Troyes, France 1524



4 La Maison des Têtes. Colmar, France 1609

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Illustrations : Wikipédia

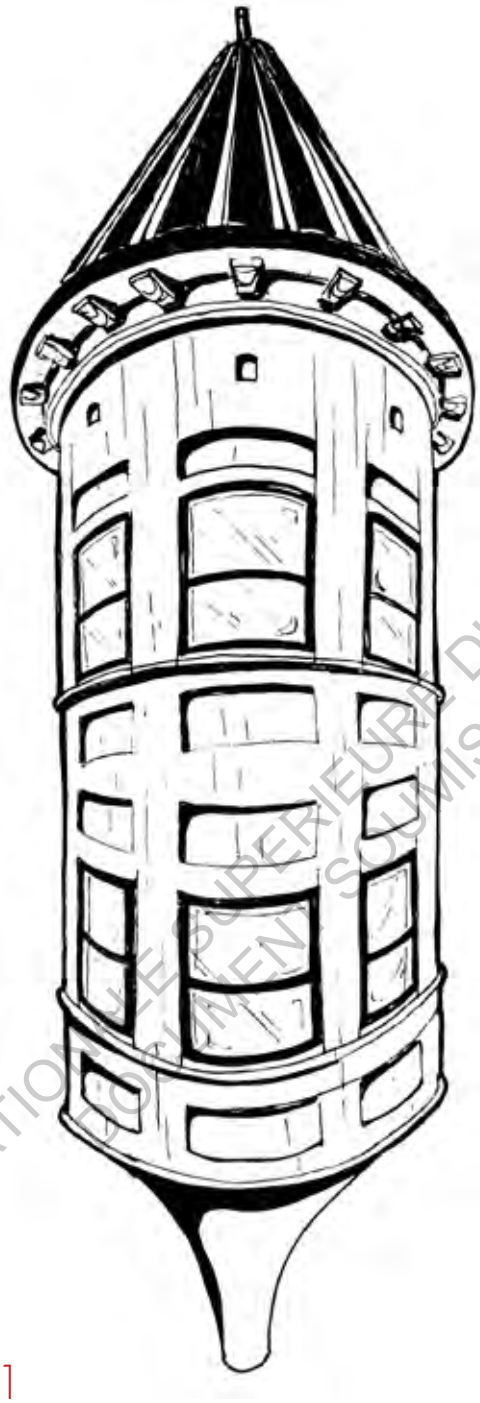
L'ORIEL

Sur notre échantillon urbain, les oriels du numéro 14 et 15 rue des remparts sont en bois. La composition est plus épurée que les exemples européens néogothiques : ils sont plus proches du style Victorien simplifié. L'oriel du numéro 14 (1) date de 1936 soit 36 ans avant le numéro 15 (2), cela explique la présence de fenêtres courbes et grandes qui nécessitent une avancé technique de la maitrise du verre, alors que le numéro 15 adapte un oriel à trois côtés qui est plus simple à produire. Néanmoins on retrouve des décorations et corniches qu'on ne retrouve pas dans celui du numéro 14 qui est beaucoup plus épuré mais qui bénéficie d'une toiture comme une tourelle.

Ces deux éléments démontrent très bien la ré-interprétation de multiples codes typologiques européens ré-adaptée et transformée selon l'évolution technologique et le désir de révéler sa position sociale et sa richesse.

Le bâtiment perd alors toute identification et devient un palimpseste de codes culturels et typologiques.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



1



2

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Illustrations : Personnel

PARTIE IV

CONCLUSION
&
OUVERTURE SUR LES MAISONS CONTEMPORAINES

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

1. Quel avenir pour les habitation traditionnelle québécoise ?

Québec étant une ville touristique très recherchée classée patrimoine de l'UNESCO. Ses habitations ont un rôle de mémoire important. La restauration et la conservation sont des éléments à traiter en prenant en compte touts les caractéristiques:

«L'absence d'études de caractérisation entraine une absence de critères objectifs et opératoires et mène à des abus de pouvoir discrétionnaire. Les motifs de refus fondés sur le concept de caractère ne peuvent pas être facilement justifiés en absence d'études de caractérisation, ni des politiques adéquates être développées. Le manque de telles études est inexplicable étant donné la nature fondamentale du « caractère » dans le concept et la définition des aires de conservation.» (1)

On retrouve ainsi des adaptations d'une époque peu ou pas assez documentée en restauration du patrimoine. Il y a une absence de considération de l'analyse typologique et comme énoncé précédemment le phénomène de collecte multiple des constructions québécoises qui empruntaient des codes aux constructions européennes, on retrouve la des codes typologiques de la maison Québécoise transformée et hors contexte. Par exemple, la distribution des logements inadaptées; le traitement des matériaux intérieurs ou la pierre est mise à nue (1 et 2) alors qu'il y avaient historiquement des enduits à la chaux.
Les exemples sont multiples mais ce qui est intéressant, c'est de voir à travers le prisme d'un étudiant en échange. Les restaurations et adaptations et la prise de position d'une ville vis à vis de son patrimoine son intéressant à analysée.
Le centre ancien se vide de ses habitants et devient un «Disneyland». Les logements anciens non plus vraiment l'air de vivre avec d'autres plus contemporains et l'évolution lente et fine que nous avons vue à disparue.

Citation 1:Peter J. Larkham,1996, Conservation and the City





ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



2. LA NÉO-CONSERVATION

«Toutes les cultures et toutes les sociétés se sont constituées et développées en démolissant. La démolition est une nécessité historique.
Et voici qu'intervient, à partir des années soixante, un retournement sans équivalent dans l'Histoire. Un retournement qui abolit les évidences de la démolition et qui pose, au moins en théorie, le principe d'une conservation intégrale des édifices du passé.
On franchit les bornes posées par la logique préservatrice des Monuments historiques, qui souterrainement à l'œuvre depuis le XVe siècle, avait depuis le XIXe exigé une conservation culturelle sélective, dans un champ chronologique limité en aval par l'avènement de l'ère industrielle. Le projet actuel de conservation du patrimoine englobe indistinctement tous les types de construction et couvre la production du XIXe et du XXe siècle en entier jusqu'à celle d'un présent à peine refroidi.» (1)

La question qui se pose, celle de savoir ce qu'on démolie ou conserve, est une réflexion que les Québécois ont en commun avec l'Europe, mais pour eux, c'est d'autant plus sensible que leur patrimoine bâti est «jeune» comparé au notre et peu nombreux. L'urbanisation et le rapport au centre ancien est une exception à Québec par rapport au reste du canada. Cela explique peut-être pourquoi ils ont une approche plus de l'ordre du façadisme que de la conservation.
«La question qui se pose est celle de la subversion du nouveau couple conservation / démolition. Commençons par la néoconservation. Deux opérations préalables sont nécessaires, mais non suffisantes : restreindre la sélection aux objets que nous ne savons plus faire (notamment le tissu urbain mineur), en définir et en étudier les traits fondamentaux (échelle, proportions, relation et articulation des éléments entre eux). [...] Ensuite, se pose le vrai problème, passer de la conservation passive et muséale à une conservation dynamique...» (2)

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Illustrations : Manuel de lecture du milieu bâti : Analyses et projets Citation 1&2: Françoise Choay, 1995 De la démolition



3. LE FAÇADISME

On retrouve une forme de fétichisme de la ruine comme dans l'exemple ci-dessus du Centre d'interprétation de la Place Royale en basse-ville à Québec où l'attitude de restauration «du Façadisme» est antagoniste.
Seule la façade reste comme un décor de théâtre ou cinéma, le dernier étage n'est même pas utilisé et la disposition des pièces et des usages à complètement été modifiée.

Est-ce qu'il faut alors quand même conserver la façade afin d'être cohérent avec le quartier et les bâtiments voisins ? Est-ce que la pratique de dissocier façade du reste du bâti ne rappelle-t-elle pas la typologie de la maison en terrasse ?

«L'un des phénomènes les plus consternants et les plus diffusés durant la seconde moitié du vingtième siècle a été le choix trop fréquent du « façadisme ». Cela est souvent faussement justifié sur une base de l'économie et des valeurs architecturales ou pittoresques ; cela est souvent accepté comme la moins pire des solutions, et parfois excusé en raison des dates différentes de l'élévation et de l'intérieur. En pratique, le façadisme est coûteux et signifie généralement une destruction totale du tissu historique, tandis que l'on conserve ou reconstruit seulement l'image extérieure de l'architecture du passé. En regardant au delà d'une simple structure architecturale, une telle pratique a eu les impacts les plus sérieux sur l'intégrité des villes et villages historiques, minant les efforts pour introduire la planification d'une conservation intégrée au niveau des établissements et des paysages culturels.» (1)

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHI
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D
TOULOUSE

Illustrations : Manuel de lecture du milieu bâti : Analyses et projets
Citation 1: Jokilehto, Jukka (2002) A History of Architectural Conservation. Traduit de l'anglais par P. Larochelle



4. LA MAISON CONTEMPORAINE

Il y a deux thèmes que l'on retrouve actuellement dans la construction de la maison contemporaine québécoise:

- La maison d'inspiration traditionnelle.
- La maison d'inspiration Nord-Américaine qui rompt avec tout les codes traditionnels.

«Le bien culturel met sur le même plan la serpe du paysan, la fresque de la Renaissance, la basilique paléochrétienne, le toit en pente d'un chalet alpin et le sanitaire avant-gardiste, faisant de tous les produits des originaux historico-artistiques... Voici alors que la valeur d'oeuvre, étendue désormais à toute maison, [...] révèle dans l'idéologie de la conservation la transubstanciation de l'imaginaire contemporain, qui demande aux « oeuvres » de nous faire survivre à l'histoire. [...] Le bien culturel et la culture de la conservation omnivore [...] promettent cela : que nous survivons tous à la disparition temporelle. Ce mirage, nous le poursuivons en utilisant comme clé esthétique les armes de l'histoire, de la pensée historique qui a fait de chaque signe un document, de chaque trace une oeuvre, de chaque geste un monument, de chaque image une icône de musée. C'est ça, la « démocratie esthétique ». Mais c'est aussi l'entonnoir de la conservation, où s'entassent les scories infinies.» (1)
Cette citation démontre très bien le phénomène d'inspiration hors contexte. Il ne reste que des éléments et aspects de la «maison traditionnelle». Par exemple la brique de parement, le bois est remplacé par du plastique, la cheminée parfois est simplement esthétique, il n'y a plus de double fenêtre car il y a du double vitrage et du chauffage. Et le tous est mélangé au cottage américain, influencé par plusieurs époques ce qui forme un type de maison éloignée des sources de patrimoine qu'on retrouve le plus souvent dans les lotissements.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Illustrations : www.duproprio.com. Citation 1: (Bruno Pedretti, 1997 La democrazia estetica).Traduit de l'italien par P. Larochelle



Cette effet d'abondance est nommer par des chercheurs Nord américain «Camp».
«L'essence de la sensibilité « camp » est l'amour de l'artifice et de l'exagération. En tant que culture de goûts, le « camp » correspond particulièrement à tout ce qui est remarquablement atténué ou fortement exagéré. Une femme qui se promène dans une robe faite de trois millions de plumes, c'est « camp ». Le goût « camp » tourne le dos à l'axe bon — mauvais du jugement esthétique ordinaire. Il soutient que le bon goût n'est pas simplement le bon goût, mais qu'il existe un bon goût du mauvais goût.
Avoir une sensibilité « camp », c'est être séduit par tout ce qui est « too much ». Le pur « camp » est toujours naïf.» (2)

En parallèle, un courant d'architecture se développe à Québec, ce courant s'inspire des «maisons cabanes» Nord-américaines et du mouvement puriste et proche de la nature des pays du Nord de l'Europe (Norvège, Finlande, Suède). Un bon exemple de ce courant qui est connu dans la province de Québec et à l'étranger est Pierre Thibault. Le rapport à la nature est développé, on privilégie les grandes ouvertures et la construction bois, ceci est possible grâce à l'évolution technologique des constructions et à une clientèle qui en à les moyens.
«L'atelier Pierre Thibault, depuis sa fondation en 1988, est le résultat d'une réflexion qui place en interaction constante l'être humain et le territoire à habiter, qu'il soit naturel ou urbain, au moyen du projet d'architecture. Pierre Thibault introduit dans le processus de conception le pouvoir exceptionnel de la transformation des saisons au Québec. Cette approche nous guide vers la création de projets uniques, respectueux de l'environnement et inscrits avec délicatesse dans les paysages avec lesquels ils font corps, conçus à chaque fois sur mesure pour faire écho à ces paysages. Ces lieux créés favorisent donc le dialogue avec leur environnement au fil du temps.»

Illustrations : Atelier Pierre Thibault.
Citation 2: LA SENSIBILITÉ « CAMP » (Susan Sontag, 1964). Citation 3: Pierre Thibault sur le site internet de l'agence

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHI
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT

RETOUR SUR EXPÉRIENCE

Cette année d'échange universitaire à été très enrichissante pour moi sur le point de vue scolaire, architectural et personnel mais il à été aussi très intéressant de faire des parallèles entre la vie Française et celle Québécoise. Car même si ce sont «nos cousins», qu'ils parlent la même langue et que la ville de Québec possède un centre ancien, ils restent très différents de nous.

J'ai eu la chance de vivre dans le vieux centre à quelques minutes de l'échantillon analysé dans un appartement dans « la maison au bow window vert» comme je m'amusais à la nommer. Notre école était dans le vieux séminaire à quelques minutes aussi de mon appartement tout mon environnement à été le centre ancien de Québec. J'ai ainsi vécu la vie quotidienne de ce quartier.

Très vite je me suis rendue compte que la sensation de «Disney Land» ce confirmait : il y à de moins en moins de personnes qui habitent dans le vieux centre, c'est très touristique et cette forme de vie urbaine ne représentait pas du tout la vie de la majorité des québécois.
Il n'y avait pas de commerce de quartier à part des épiceries fines onéreuses et les étudiants québécois habitaient plus bas où une vie plus hétérogène existait.
Mais la majorité des québécois habitaient en banlieue dans des maisons pavillonnaires et allaient dans des zones commerciales.

Car même si il y a Québec à un centre ancien comme en France je n'ai pas retrouvé la vie de quartier comme dans le centre ville de Toulouse par exemple. Et je me suis rendu compte que même si on va dans un pays pour le découvrir avec toute la bonne volonté du monde on en vient très vite à se raccrocher à des détails du quotidien qui nous semble familiers. Ce réflexe peut vite brouiller la manière de percevoir le nouvel environnement car il est aperçu à travers un prisme personnel.

Faire ce mémoire sur mon environnement m'a permis de me renseigner plus théoriquement et d'approfondir la connaissance de ce pays. Prendre du recul et repenser à cette année me permet de mieux appréhender des sensations que j'ai eu et de bien constituer mon bagage culturel.

Car cela reste une expérience mémorable.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

BIBLIOGRAPHIE

-CANIGGIA, Gianfranco et MAFFEI, Gian Luigi (1979) Composition architecturale et typologie du bâti. Lecture du bâti de base. Traduit par Pierre Larochelle (2014).

-CHOAY, Françoise (1995) Sept propositions sur le concept d'authenticité et son usage dans les pratiques du patrimoine historique conférence de Nara sur l'authenticité dans le cadre de la Convention du Patrimoine Mondial Nara. Japon / 1-6 Novembre 1994 COMPTE-RENDU Publié 1995 par : UNESCO / Centre du Patrimoine Mondial Direction des Affaires Culturelles (Japon) ICCROM ICOMOS.

-CHOAY, Françoise (1995) De la démolition. In : Fortier, Bruno (éd.) Métamorphoses parisiennes. Pierre Mardaga.

-LAROCHELLE, Pierre (2010) Le patrimoine bâti au Québec : quand l'ignorance fait loi. Mémoire sur le projet de loi 82 : loi sur le patrimoine culturel Soumis à la commission de la culture et de l'éducation.

-LAROCHELLE, Pierre et GAUTHIER, Pierre (2003). Les voies d'accès à la Capitale nationale du Québec et la qualité de la forme urbaine. Étude réalisée pour la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal, Rapport déposé au ministère des Transports du Québec et à la Commission de la Capitale nationale du Québec.

-LAROCHELLE, Pierre et IAMANDI, Cristina (1999). Milieux bâtis et identité culturelle. Kaslik, liban : université saint-esprit.

-MORETTI, GianPiero (2005) Avec : GAGNE, Valérie Candidate à la maîtrise et PARISEAU et Kim Étudiante en architecture Manuel de lecture du milieu bâti : Analyses et projets. Université Laval, École d'architecture.

-NEUMANN, Alfred (1963) l'architecture morphologique. Traduit de l'anglais par Pierre Larochelle Conférence prononcée par le professeur Alfred Neumann devant l'Association des Architectes de l'Ontario le 27 mars 1963 et publiée dans le Journal de l'I.R.A.C. en mai 1963.

-VALLIÈRES, Anne (1999) Processus de transformation typologique du bâti résidentiel dans l'arrondissement historique du Vieux-Québec. Québec : Université Laval, École d'architecture.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

-VERRET, R. (1996) *Étude morphologique diachronique d'un organisme urbain : Sillery 1630-1995. Mémoire de maîtrise. Université Laval.*

-VIDAL, Laurent et ORDEIX Emilie (1999) *Les villes françaises du nouveau monde. Des premiers fondateurs aux ingénieurs du roi (XVI°-XVIII° siècles. Somogy édition d'art.*

-Site internet :

-www.carte.ville.quebec.qc.ca/carteinteractive/

-www.L'Encyclopédie canadienne.ca : Champlain et la fondation de Québec

-www.histoireurbaine.wordpress.com

-www.registrefoncier.gouv.qc.ca/Sirf/

-www.services.banq.qc.ca

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE

Mémoire de séminaire : conditions de consultation

Ce document est protégé par le droit d'auteur (art. L. 112-1 du Code de la propriété intellectuelle).

L'auteur du document accorde les droits d'usages suivants :

	OUI	NON
Diffusion numérique limitée aux étudiants de l'ENSA Toulouse	☑	☐
Diffusion numérique limitée au réseau Archirès	☑	☐
Diffusion internet (Dumas)	☑	☐
Exposition	☑	☐

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR